2/e ANNÉE — T. XLII
N° 933 — 4 mars 1945



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

REVUE HEBDOMADAIRE

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668



Le numéro : 4 francs
Abonnements { Un an : 175 francs
Six mois : 90 francs

Lettre de S. S. le Pape Pie XII à l'épiscopat français

A Nos chers Fils
le cardinal Achille LIÉNART, évêque de Lille ;
le cardinal Emmanuel-Célestin SUHARD, archevêque de Paris ;
le cardinal Pierre GERLIER, archevêque de Lyon,
et aux vénérables Frères
les archevêques et évêques de France.
PIUS PP. XII.

Nos chers Fils et vénérables Frères,
Salut et Bénédiction Apostolique.

Au moment où la terrible épreuve s'abattait sur votre chère patrie, Nous tînmes à vous dire le retentissement profond qu'une pareille calamité avait eu dans Notre cœur et la part très vive que Nous prenions à votre douleur.

Sachant bien pourtant de quelles ressources spirituelles disposait la France pour trouver, dans sa disgrâce même, l'élan vers de nouvelles ascensions, Nous vous adressâmes des paroles de réconfort et de solide espérance et Nous les avons renouvelées chaque fois que l'occasion s'en présentait. Récemment encore, voulant pour ainsi dire préluder à leur réalisation, Nous fûmes heureux de proclamer sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus patronne secondaire de la France, avec sainte Jeanne d'Arc, sous l'égide de Notre-Dame, qui en est la patronne principale dans le sublime mystère de son Assomption. Mais voici que, devançant même toutes les prévisions humaines, la divine volonté s'est manifestée en faveur de votre bien-aimée patrie, et que, déjà, l'œuvre de la reconstruction nationale reprend sur un rythme accéléré.

Aussi voulons-Nous vous dire avec quelle joie Nous vous sommes intimement uni à l'aube de cette résurrection, comme Nous l'étions au temps de la douleur et de l'abattement. Certes, Nous n'ignorons pas que, ressuscitée, la France conserve encore les stigmates dont elle fut marquée par cette guerre dévastatrice qui, n'épargnant ni les hommes ni les choses, a porté l'humaine souffrance à un degré qu'elle n'avait sans doute jamais atteint dans le passé.

Cependant, tout en Nous réjouissant à constater les signes visibles des nouvelles ascensions auxquelles le Seigneur prépare votre cher pays, Nous partageons aussi les peines qui accablent encore vos fils, présents ou absents bien loin de lui. Nous voudrions que tous, même ceux qui peut-être se croient séparés de Nous, sachent à quel point le Père commun ressent les douleurs de ses enfants, de tous sans aucune exception, et de quel cœur il supplie la divine Providence de les soulager et de mettre un terme à de si dures et si nombreuses séparations, en accélérant le retour de la paix.

Nous voudrions surtout que, mûris dans la commune souffrance, les cœurs, loin de s'aigrir et de se resserrer, se dilatent au contraire par les voies du Seigneur dans une réciproque et fraternelle compréhension, dans la persuasion de la valeur purificatrice et rédemptrice de la douleur et de la croix. Nous voudrions enfin voir toute l'activité s'appuyer sur la base de cette authentique charité dont vous avez, dans l'épreuve, donné de magnifiques exemples et qui est indispensable pour la reconstruction d'un monde ébranlé jusque dans ses fondements.

C'est bien, en effet, un monde nouveau qu'il s'agit de faire surgir des ruines accumulées par la présente guerre ; un monde mieux ordonné dans sa structure juridique, un monde plus équitable, plus sain, dans lequel les hommes s'attachent à supprimer les plus criantes injustices et à rechercher les motifs de rapprochement fraternel plutôt que les raisons de discordes ou de rancunes.

Problème des plus ardus, dont dépend l'avenir de la civilisation, mais qui n'est pourtant pas pour décourager l'Eglise, laquelle dispose d'institutions tout à la fois fermement traditionnelles et

éminemment actuelles. Dépositaire du patrimoine de vérités et de moyens de salut transmis par son divin Fondateur, elle fait siennes, aujourd'hui comme toujours, les paroles que l'Apôtre prononçait devant le monde païen : *Omnia possum in eo qui me confortat.* L'Eglise, d'ailleurs, peut compter sur la collaboration du clergé et du laïcat. L'un et l'autre, notamment sur la terre de France, ont montré par leur exemple ce que peut, même sur le plan humain, le dévouement capable de s'élever jusqu'au sacrifice de la liberté et de la vie, généreusement consenti pour les intérêts suprêmes de la patrie.

Puissions-Nous voir bientôt, des rangs de vos splendides organisations, se lever un grand nombre de personnes, fermes sur les principes, exactement informées de la doctrine de l'Eglise, adonnées à faire pénétrer dans le domaine social, économique et juridique, le véritable esprit chrétien, à assurer, par leur action civique et politique, la sauvegarde des intérêts religieux.

Puissions-Nous voir surtout, grâce aux efforts conjugués de l'Eglise, de l'Etat et des institutions familiales, la famille — milieu naturel où se développe normalement la personne humaine, et dont la guerre, hélas ! a fait une de ses grandes victimes — recouvrer au plus tôt en France sa stabilité et sa fécondité.

Cependant, ne vous lassez pas de rappeler à vos fils qu'ils ne pourront rien donner au monde que dans la mesure où eux-mêmes auront su participer à la « plénitude du Christ ». Qu'ils sachent bien que, appelés à répondre aux intimes aspirations de la société, ils n'accompliront leur mission que selon le degré où ils seront parvenus dans la connaissance du Christ, de son œuvre, de sa doctrine, de l'Eglise qu'il a fondée en vue de perpétuer sa vie dans les âmes.

Tout cela regarde en particulier le clergé et les jeunes gens qui, à l'ombre du sanctuaire, se préparent à devenir un jour le sel et la lumière de la terre. Nous n'ignorons pas, certes, de quelle sollicitude empressée vous les entourez dans vos Séminaires, avec quel zèle et quel esprit de sacrifice vous cherchez à former leurs intelligences et leurs cœurs. Aussi bien, cette sollicitude et ce zèle ont-ils été déjà, en partie du moins, récompensés par la divine Bonté. Il Nous revient, en effet, que, malgré les très graves difficultés de l'heure, plusieurs Séminaires se sont rouverts cette année avec un nombre très consolant de jeunes candidats au sacerdoce, tout comme il Nous revient aussi que, jusque dans les camps de prisonniers, a germé plus d'une vocation. Plaise à Dieu que nous voyions se perpétuer dans tous vos Séminaires les grandes traditions de science et de piété qui ont formé dans le passé tant de prêtres et de prélats illustres.

Veillez donc à ce que, dès les premières années, vos jeunes clercs croissent dans la science des saints, c'est-à-dire dans la pratique du sacrifice et de la prière, et à ce que leur culture se développe dans un terrain riche et fécond.

D'autre part, étant donné que Dieu appelle ses enfants à agir dans des circonstances déterminées de temps et de lieu, de personnes et d'exigences concrètes, ayez soin en outre de pourvoir à ce que votre clergé, tout en demeurant immuablement fidèle aux principes, s'efforce constamment de s'adapter en toute sagesse, dans son action, aux nécessités de l'heure présente. Encouragé par votre parole et par votre exemple, il cherchera à se rendre compte de telles nécessités, en approfondissant l'étude des problèmes sociaux, d'où dépend, s'ils sont résolus à la lumière de l'Evangile et des enseignements répétés de cette Chaire suprême, l'ascension des travailleurs à un niveau de vie plus convenable et plus conforme à l'éminente dignité de la personne humaine.

Notre ministère apostolique Nous fait également un devoir d'attirer l'attention de Nos chers fils du clergé et du laïcat français sur ce que l'on peut considérer à bon droit comme la souveraine condition de toute légitime et fructueuse collaboration à l'apostolat hiérarchique, à savoir la dépendance filiale à l'égard de ceux que le Saint-Esprit a placés pour régir l'Eglise de Dieu.

De cette conformité des buts et des moyens qui doit unir les évêques entre eux et les fidèles avec leurs pasteurs, Nous aimons tirer d'heureux présages pour l'efficacité d'une action toute destinée au bien commun et à la reconstruction de la patrie, toute tendue vers l'abolition de cette humaine *vetustas* que la venue du Christ sur la terre a rejetée pour faire resplendir dans la société ces enseignements qui apportent au monde lumière et paix.

Avec plus de conviction encore qu'il y a bientôt huit ans, Nous vous redisons les paroles que Nous prononcions du haut de la chaire de Notre-Dame : « Soyez fidèles à votre traditionnelle vocation ! Jamais heure n'a été plus grave pour vous en imposer les devoirs, jamais heure plus belle pour y répondre. Ne laissez pas passer l'heure, ne laissez pas s'étioler des dons que Dieu a adaptés à la mission qu'il vous confie ; ne les gaspillez pas, ne les profanez pas au service de quelque autre idéal trompeur, inconsistant ou moins noble et moins digne de vous ! »

En témoignage de très spéciale bienveillance et comme gage des souhaits ardents avec lesquels Nous vous accompagnons dans l'exécution de cette grande tâche, Nous vous donnons de tout cœur, à vous, chers Fils et vénérables Frères, au clergé et au peuple commis à vos soins, à la noble nation française et à ceux qui en régissent les destinées, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la solennité de l'Epiphanie, le 6 janvier de l'année 1945, la sixième de Notre pontificat.

PIUS PP. XII.

LA QUESTION SCOLAIRE

POUR LA PAIX SCOLAIRE. LE STATUT DE L'ECOLE, par P. FAURE. — Brochure de 32 pages. Collection « Les problèmes de l'heure », 10 francs. Spes, Paris.

Dans cet ouvrage, le P. Faure rappelle d'abord l'aspect statistique, juridique, économique, culturel de ce problème. Tout statut scolaire devra tenir compte aussi du pluralisme religieux en France et aussi de l'unité nationale ; il ne faut pas une diversité sans unité, ni une unité sans liberté. Il expose ensuite les diverses solutions proposées actuellement dans la presse ou présentées à la Commission officielle compétente : neutralité et laïcité, nationalisation de l'école et autonomie de l'Université ; allocations familiales scolaires ; école privée intégrée dans l'Université. Il rejette au nom de l'expérience la solution neutralité-laïcité. La vraie solution du problème scolaire devra reproduire l'esssentiel des dispositions communes aux autres projets : insertion plus étroite de l'enseignement privé dans le régime scolaire national ; aide financière à toutes les écoles, etc. Inutile de souligner l'actualité et la valeur documentaire de cette brochure.

Lettre de Sa Sainteté au R. P. Léon Merklen, rédacteur en chef de la Croix

Au cours de la première visite qu'il a bien voulu faire, le lundi 19 février 1945, à** la Croix **et à la Maison de la Bonne Presse (1), S. Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique à Paris, a remis au R. P. Léon Merklen, rédacteur en chef de** la Croix, **la lettre suivante. Le Saint-Père y rappelle l'importance que l'Eglise attache aux problèmes de la presse catholique (un des plus puissants moyens d'apostolat), rend hommage au zèle et à l'activité du grand journal catholique français, lui souhaitant de reprendre dans la France son rôle de choix ; enfin, il bénit la Bonne Presse.

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA
N° 88627

Dal Vaticano, 12 janvier 1945.

MON RÉVÉREND PÈRE,

L'hommage filial qu'au nom de la famille de la Bonne Presse et de *la Croix* vous avez délicatement déposé aux pieds de Sa Sainteté, à l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel an, ne pouvait manquer de toucher l'Auguste Pontife, qui vous a toujours témoigné une si bienveillante attention. Avant même de monter sur le trône de Pierre, n'avait-il pas déjà voulu, traversant Paris lors d'une célèbre légation pontificale, rendre visite à votre Maison pour laquelle il nourrissait autant de sympathie que d'admiration ? Un tel geste, en effet, ne signifiait-il pas l'importance que l'Eglise attache aux problèmes de la presse catholique qui s'avère un des plus puissants moyens d'apostolat ? On sait comment *la Croix*, en particulier, s'est attachée depuis tant d'années à les résoudre. Elle y a mis un zèle auquel il convenait de rendre hommage. Les temps douloureux que nous traversons n'ont sans doute pas laissé d'éprouver beaucoup des organes comme le vôtre. Une pareille tempête ne va pas sans bien des secousses ; Dieu veuille, du moins, que l'atmosphère en soit par la suite plus lumineuse et plus pure, où les arbres de la forêt — dont l'arbre de *la Croix* n'est pas le moindre ! — puissent se redresser avec une sève renouvelée et une frondaison accrue.

On ne peut que souhaiter, mon Révérend Père, que sous votre sage direction, renforcée encore par les actuelles conjonctures, le grand journal catholique français reprenne, dans votre patrie rendue à ses nobles et souveraines destinées indélébilement marquées au coin de la vocation chrétienne, le rôle de choix par où la pensée catholique et pontificale, véhicule irremplaçable des enseignements divins du Christ et de son Eglise, contribuera si efficacement à donner au monde nouveau qui s'édifiera demain d'infaillibles bases, gage assuré de bonheur, de justice, d'ordre et de prospérité.

C'est pour que se réalise plus efficacement ce magnifique programme que Sa Sainteté vous envoie, ainsi qu'aux directeurs, administrateurs, rédacteurs, artisans, lecteurs et propagateurs de la Bonne Presse et de *la Croix*, et spécialement de la si méritante *Documentation Catholique*, le céleste réconfort de la Bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de mon profond et religieux dévouement.

J.-B. MONTINI, *Subst.*

(1) Voir *la Croix* (21. 2. 45).

POUR L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

Lettre encyclique « Orientalis Eccelsiae » (9. 4. 44)

sur saint Cyrille d'Alexandrie à l'occasion du XVe centenaire de sa mort (1)

PIE XII PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

L'Eglise a toujours exalté, avec les louanges les plus élevées, saint Cyrille d'Alexandrie, gloire de l'Eglise orientale et incomparable défenseur de la Vierge Mère de Dieu ; ces louanges, alors que quinze siècles se sont écoulés depuis qu'il a échangé l'exil terrestre contre la céleste patrie, il Nous plaît de les rappeler aujourd'hui brièvement dans cet écrit. Déjà, en effet, Notre prédécesseur saint Célestin Ier le qualifie de « bon défenseur de la foi catholique » (*Ep.* XII, 4 : MIGNE, *P. L.*, L, 467), « prêtre digne de la plus haute approbation » (*Ep.* XIII, 2 : *ib.*, 471), et « homme apostolique » (*Ep.* XXV, 7 : *ib.*, 552). Le Concile œcuménique de Chalcédoine a non seulement recours à sa doctrine pour confondre et réfuter de nouvelles erreurs, mais il n'hésite pas à la comparer même à la sagesse de saint Léon le Grand (Cf. MANSI, VI, 953, 956-7 ; VII, 9), qui à son tour, loue chaleureusement et recommande les écrits d'un si grand Docteur, précisément parce qu'ils concordent entièrement avec la foi des Saints Pères (Cf. *Ep. ad Imp. Theodosium* : MIGNE, *P. L.*, *LIV*, 891). Ce n'est pas avec une moindre vénération que le cinquième Concile œcuménique, réuni à Constantinople, rend hommage à l'autorité de saint Cyrille (Cf. MANSI, IX, 231 sq.) ;

(1) Le texte officiel latin de cette Encyclique a paru dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 20 mai 1944 (t. XXXVI, p. 129-144), avec la suscription suivante : *Litterae encyclicae ad venerabiles Fratres Patriarchas, Primates, Archiepiscopos, Episcopos aliosque locorum Ordinarios, pacem et communionem cum Apostolica Sede habentes : de S. Cyrillo Patriarcha Alexandrino, saeculo exeunte quinto decimo a piissimo eius obitu.*

La traduction française que nous donnons ici est celle qui a été publiée par la Typographie polyglotte vaticane sous le titre : « Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père Pie XII, par la divine Providence Pape, à ses vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires en paix et union avec le Siège apostolique sur saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, dans le XVe centenaire de sa très pieuse mort. »

[Les sous-titres et les notes ont été ajoutés par *la D. C.*]

et plus tard, lors de la controverse sur les deux volontés dans le Christ, tant au premier Concile du Latran (Cf. MANSI, X, 1076 sq.) qu'au sixième Concile œcuménique, sa doctrine fut à juste titre et victorieusement vengée de nouveau de l'accusation de monothélisme dont quelques-uns la prétendaient à tort entachée. En effet, au témoignage de Notre très saint prédécesseur Agathon, « il fut le défenseur de la vérité » (Cf. MANSI, XI, 270 sq.) et se montra « très constant prédicateur de l'orthodoxie » (Cf. *ib.*, 262 sq.).

Vie sainte. doctrine admirable, zèle de saint Cyrille.

Nous estimons donc très opportun, par ce bref écrit, de mettre sa vie sans taches, sa foi, sa vertu sous les yeux de tous, mais en premier lieu de ceux qui, comme membres de l'Eglise orientale, se glorifient à bon droit de cette lumière de la sagesse chrétienne, de cet athlète de la force apostolique. D'une naissance honorable (1), et élevé au siège d'Alexandrie en 412, selon la tradition, il combattit tout d'abord par la parole et la publication de ses écrits les novatiens et autres corrupteurs et détracteurs de la vraie foi, se montrant d'une vigilance et d'un courage à toute épreuve. Ensuite, alors qu'en différentes contrées de l'Orient s'insinuait l'impie hérésie de Nestorius, il découvrit de suite, en pasteur vigilant, les nouvelles erreurs qui se faisaient jour, protégea par tous les moyens possibles le troupeau à lui confié, et pendant toute cette période, mais spécialement au Concile d'Ephèse, il fut le défenseur invincible et le docteur plein de sagesse de la maternité divine de la Vierge Marie, de l'union hypostatique dans le Christ et de la primauté du Pontife romain (2). Mais puisque, à l'occasion du XV[e] centenaire de ce Concile œcuménique, Notre prédécesseur immédiat, Pie XI, d'heureuse mémoire, dans son Encylique *Lux veritatis* (*A. A. S.*, XXIII [1931], p. 493 sq. [25, 12, 31, cf. *D. C.*, t. XXVII, col. 67]), a magistralement décrit et illustré le rôle prépondérant de saint Cyrille dans ce très grave débat, Nous estimons superflu d'y revenir en détail.

Ce ne fut pas assez pour saint Cyrille de combattre énergiquement les hérésies qui surgissaient, de défendre avec force et diligence l'intégrité de la doctrine catholique et de la placer avec ardeur en pleine lumière, mais de plus il tendit toujours de tout son pouvoir à ramener au droit chemin et à la vérité les frères égarés. En effet, lorsque les évêques de la province d'Antioche n'avaient pas encore reconnu l'autorité du saint Concile d'Ephèse, Cyrille fut l'artisan ardent qui, après bien des tribulations, les ramena enfin à une pleine concorde. Et après avoir, avec l'aide de Dieu, obtenu cette paix, après l'avoir défendue contre les simulateurs et protégée avec zèle, mûr pour la récompense et la gloire, en l'an 444, il s'envola au ciel, laissant en pleurs tous les hommes de bien.

Les fidèles de rite oriental ne se contentent pas de le placer au nombre des « Pères œcuméniques », mais ils l'honorent aussi des plus amples louanges dans leurs prières liturgiques. Ainsi, par exemple, dans les « Menées » du 9 juin, ils chantent : « L'esprit illuminé par les flammes du Saint-Esprit, ô Cyrille, soleil resplendissant, tu as lancé tes oracles comme des rayons, tu as envoyé tes dogmes par tout l'univers, illuminant toutes les saintes assemblées, ô bienheureux et divin Cyrille, et poursuivant les ténèbres de l'hérésie par la puissance et les forces du splendide fruit des entrailles de Marie. » C'est donc bien à juste titre que les fils de l'Eglise orientale se réjouissent de posséder ce très saint Père comme une insigne gloire de famille. Car en lui brillent d'une façon toute spéciale ces trois qualités de l'âme, qui ont tant illustré aussi les autres Pères de l'Orient, à savoir une éminente sainteté de vie, où domine une ardente piété pour la sublime Mère de Dieu ; une doctrine en tout point admirable, grâce à laquelle la Sacrée Congrégation des Rites lui a conféré, par décret du 28 juillet 1882, le titre de Docteur de l'Eglise universelle; enfin un zèle actif et éclairé, qui lui a fait repousser d'un cœur invincible les assauts des hérétiques, affirmer, défendre et infatigablement propager, autant qu'il l'a pu, la foi catholique.

Mais si Nous félicitons de cœur tous les peuples chrétiens des régions orientales de vénérer avec ferveur saint Cyrille, Nous n'en éprouvons pas une moindre douleur en constatant que tous ne se sont pas rendus à cette unité si désirée, qu'il a lui-même tant aimée et propagée ; et Nous regrettons cela surtout en nos temps actuels, où il serait plus nécessaire que tous les chrétiens, unissant leurs intentions et leurs forces, soient rassemblés dans l'unique Eglise de Jésus-Christ, et forment une armée commune serrée, unie, inébranlable pour résister aux efforts chaque jour grandissants de l'impiété.

Mais pour obtenir ce résultat, il est absolument nécessaire que tous, à la suite de saint Cyrille, réalisent cette concorde des esprits, qui doit être assurée par le triple lien par lequel le Christ Jésus, fondateur de l'Eglise, a voulu qu'elle soit liée et maintenue, comme par le lien suprême et indestructible établi par lui, à savoir par *l'unique foi catholique, l'unique charité envers Dieu et envers tous*, et enfin par *l'unique obéissance et soumission à la hiérarchie légitime* donnée par le divin Rédempteur lui-même. Ces trois liens, comme vous le savez parfaitement, Vénérables Frères, sont si nécessaires, que si l'un d'eux vient à manquer, on ne peut même pas concevoir ni vraie unité ni concorde dans l'Eglise du Christ.

I

Unité de la foi chrétienne.

Or, pour tendre avec ardeur à l'obtention de cette vraie concorde, pour la conserver avec vaillance, Nous désirons que le patriarche alexandrin soit dans les temps actuels, comme il le fut dans son époque orageuse, le maître et l'exemple très lumineux pour tous. Et pour commencer par *l'unité de la foi chrétienne*, il n'est personne qui ignore son ardeur inébranlable à la défendre sans relâche : « Nous, affirme-t-il, qui avons pour amis la vérité et les dogmes de la vérité, jamais nous ne les suivrons (les hérétiques) ; mais, marchant sur les traces des saints Pères, nous garderons le dépôt de la révélation divine contre toutes les erreurs. » (Cf. in *Ioann.* 1. X ; MIGNE, *P. G.*, LXXIV, 419.) Pour combattre jusqu'à la mort ce bon combat, il était prêt à supporter les épreuves les plus amères : « Pour moi, écrit-il, mon plus grand désir c'est de travailler, de vivre et de mourir pour la foi qui est dans le Christ. » (*Ep.* X : MIGNE, *P. G.*, LXXVII, 78.) « Aucune injure, aucun outrage, aucune invective ne m'émeuvent..., pourvu que la foi soit entière et sauve. » (*Ep.* IX : *ib.*, 62.) Et soupirant d'un cœur noble et fort après la palme du martyre, il prononça ces mots pleins de générosité : « J'ai décidé de braver pour la foi du Christ n'importe quel labeur, de

(1) J. MAHÉ, « Cyrille d'Alexandrie (Saint) », dans *Dictionnaire de théologie*, 2476-2527. Cyrille était le neveu de Théophile, le patriarche d'Alexandrie resté célèbre dans l'histoire pour son hostilité contre saint Jean Chrysostome qu'il fit déposer au Synode du Chêne (403). Il succéda à son oncle dans la charge de patriarche (412).

(2) C'est vers la fin de 428 que Nestorius, patriarche de Constantinople, prit ouvertement parti contre l'appellation de *Mère de Dieu*, appliquée à Marie. Dès le début de 429, saint Cyrille met en garde ses fidèles et les moines contre l'erreur nouvelle ; il écrit par deux fois à Nestorius pour le ramener à l'orthodoxie ; il publie un écrit où il expose la doctrine traditionnelle de l'Incarnation ; il réfute le recueil de sermons blasphématoires publié par Nestorius ; il met la famille impériale en garde contre le novateur. On sait que le Concile d'Ephèse, où le Pape saint Célestin I[er] envoya trois légats spéciaux, s'ouvrit le 22 juin 431. — Sur Nestorius, voir F. NAU, *Nestorius, d'après les sources orientales*, Paris, 1911 ; M. JUGIE, *Nestorius et la controverse nestorienne*, Paris, 1912.

supporter n'importe quel tourment, même ceux que l'on répute parmi les supplices les plus douloureux, jusqu'à ce qu'enfin je subisse la mort, qui pour cette cause me sera joyeuse. » (*Ep.* X : *ib.*, 70.) « En effet, si nous avions craint de prêcher la vérité pour la gloire de Dieu afin de ne pas nous exposer à quelques désagréments, de quel front, je le demande, exalterions-nous devant le peuple les combats et les triomphes des martyrs ? » (*Ep.* IX : *ib.*, 63.)

Alors que dans les monastères d'Egypte il y avait de fréquentes et très âpres disputes autour de la nouvelle hérésie de Nestorius, en pasteur très vigilant, il avertit les moines des erreurs et des dangers de cette doctrine, non pour attiser les querelles et les discussions, « mais afin que si quelques-uns devaient vous attaquer, ainsi leur écrit-il, opposant la vérité à leurs futilités, vous échappiez vous-mêmes au fléau de l'erreur, et ameniez les autres fraternellement par des arguments opportuns à garder avec constance, comme une pierre précieuse sertie dans leurs âmes, la foi confiée autrefois aux Eglises par les saints apôtres » (*Ep.* I : *ib.*, 14). Comme l'avoueront sans difficulté tous ceux qui ont lu ses lettres sur l'affaire d'Antioche, il met en pleine lumière le fait que cette foi chrétienne, que nous devons garder et défendre de toutes nos forces, nous a été donnée par la Sainte Ecriture et la doctrine des saints Pères (Cf. *Ep.* LV : *ib.*, 292-293), et qu'elle nous est proposée clairement et légitimement par le magistère vivant et infaillible de l'Eglise. En effet, quand les évêques de la province d'Antioche prétendaient, pour établir et conserver la paix, qu'il suffisait de retenir seulement la foi de Nicée, saint Cyrille, tout en adhérant fermement au Symbole de Nicée, réclama aussi de ses frères dans l'épiscopat, pour affermir l'unité, la réprobation et la condamnation de l'hérésie nestorienne. Car il savait très bien qu'il ne suffit pas d'accepter avec soumission les documents anciens du magistère ecclésiastique, mais qu'il faut encore embrasser d'un esprit humble et fidèle tous ceux que par la suite l'Eglise, en vertu de son autorité suprême, nous ordonne de croire. Bien plus, même sous prétexte de ranimer la concorde, il n'est pas permis de dissimuler un seul dogme; en effet, comme nous en avertit le patriarche alexandrin : « Désirer la paix, c'est vraiment le plus grand bien et le principal ; cependant, ce n'est pas à cause de cela qu'il faut mépriser la vertu de piété dans le Christ. » (*Ep.* LXI : *ib.*, 325.) C'est pourquoi elle ne conduit pas au retour si désiré des fils égarés à la vraie et juste unité dans le Christ, cette méthode qui adopte seulement les chefs de doctrine sur lesquels tombent d'accord toutes ou presque toutes les communautés qui se glorifient du nom de chrétiennes, mais bien plutôt celle qui pose, comme fondement de la concorde et de l'accord des fidèles du Christ, toutes les vérités divinement révélées dans leur intégrité.

A cause de son énergie indomptable à garder et à défendre la foi, saint Cyrille d'Alexandrie doit servir d'exemple à tous. En effet, sitôt découverte l'erreur de Nestorius, il la réfuta par des lettres et d'autres écrits, en appela au Pontife romain et au Concile d'Ephèse en qualité de légat pontifical, il réfuta et condamna la croissante hérésie avec une doctrine remarquable et d'un cœur intrépide, de façon que, après lecture publique de la lettre de saint Cyrille appelée « dogmatique », tous les Pères du Concile la déclarèrent par une sentence solennelle entièrement conforme à la vraie foi. En outre, c'est à cause de cette énergie apostolique qu'il fut iniquement expulsé de sa charge épiscopale, et qu'il supporta avec une sérénité invincible les injures des frères, le blâme d'un conciliabule illégitime, les prisons et bien d'autres angoisses (1). De même, pour s'acquitter en conscience de son très saint office, il n'hésita pas à résister ouvertement non seulement aux évêques qui s'étaient écartés du droit chemin de la vérité et de la concorde, mais à l'auguste empereur lui-même. Enfin, comme nul ne l'ignore, pour entretenir et protéger la foi chrétienne il composa un nombre presque incalculable de volumes, dans lesquels brillent excellemment la lumière de sa sagesse, la constance intrépide de son cœur et le zèle de sa sollicitude pastorale (1).

(1) A la cour impériale, le parti de Nestorius l'emporta quelque temps. Sur l'ordre de l'empereur, saint Cyrille fut emprisonné en août 431 avec son plus ardent partisan, l'évêque d'Ephèse Mennon. Il resta trois mois en prison.

II

Charité envers les égarés. Amour de la concorde.

Au lien de la foi il faut joindre *la charité, qui nous unit entre nous et au Christ* ; la charité qui, animée et mue par le Saint-Esprit, relie entre eux d'un lien indestructible les membres du Corps mystique du Rédempteur. Cette charité ne doit pas refuser d'embrasser les égarés et ceux qui se sont trompés de route; et de ceci on peut voir un exemple dans la façon d'agir si remarquable de saint Cyrille. En effet, bien qu'il eût combattu énergiquement l'hérésie de Nestorius, il déclare cependant ouvertement, brûlant de charité, qu'il ne permet à personne de prétendre aimer Nestorius plus ardemment qu'il ne l'aime lui-même (Cf. *Ep.* IX : *ib.*, 62). Et cela à bon droit. Il faut, en effet, considérer ceux qui s'écartent du droit chemin comme des frères malades et les traiter avec douceur et bonté. A ce propos il sera utile de rappeler ces très prudents conseils du patriarche alexandrin. « La chose, dit-il, réclame une grande modération. » (*Ep.* LVII : *ib.*, 322.) « Car d'âpres discussions poussent la plupart à l'impudence ; mieux vaut subir avec douceur ceux qui résistent, que de leur créer des embarras à la pointe du droit. De même que si leur corps était malade, il faudrait le palper d'une main légère, ainsi il faut secourir leur âme chancelante avec une certaine prudence en guise de remède. De cette façon, eux aussi reviendront pas à pas à la sincérité. » (*Ep.* LVIII : *ib.*, 322.) Et il ajoute ailleurs : « Nous avons imité la diligence des médecins habiles : ceux-ci, en effet, ne soignent pas aussitôt par le feu ou le fer les maladies et les blessures du corps, mais ils traitent d'abord la plaie avec des médicaments lénitifs, attendant le moment opportun de la cautérisation et de l'opération. » (*Ep.* XVIII : *ib.*, 123-126.) Animé d'une telle miséricorde et bienveillance pour les égarés, il se déclare ouvertement « amant passionné de la paix et totalement étranger aux disputes et aux querelles, tel, enfin, qu'il souhaite les aimer tous et être réciproquement aimé de tous » (*Ep.* IX : *ib.*, 62).

Ce penchant du saint Docteur pour la concorde apparaît tout spécialement alors que, revenu de sa sévérité antérieure, il vaquait avec soin et diligence à l'établissement de la paix avec les évêques de la province d'Antioche. A propos de leur légat, il écrit entre autres : « Peut-être se figurait-il aller au-devant de rudes combats pour nous persuader que les Eglises devaient être unies dans la concorde et la paix, qu'il fallait écarter le prétexte à la moquerie des hétérodoxes, qu'il fallait briser la coalition de la méchanceté diabolique. Du fait il nous a trouvé si bien disposé à tout cela, qu'il n'a eu absolument rien à faire. Nous nous souvenons en effet de ces paroles du Sauveur : « Je vous donne ma paix, je vous laisse ma paix. » (*Ep.* XXXIX : *ib.*, 175.) Mais comme à l'établissement de cette paix faisaient obstacle les douze chapitres composés par saint Cyrille au Synode alexandrin — chapitres traitant de « l'union physique » dans le Christ, et pour cette raison rejetés comme hétérodoxes par les Antiochéens, — le très bienveillant Patriarche, sans les désavouer ni rejeter, puisqu'ils proposaient une doctrine orthodoxe, s'expliqua néanmoins dans plusieurs lettres, de

(1) Editions des œuvres de saint Cyrille d'Alexandrie : *Patrologie grecque*, t. LXVIII à LXXVII ; Edition partielle PUSEY, Oxford, 7 vol. (1868-1877).

manière à écarter la moindre apparence d'erreur et à aplanir la voie à la concorde. Et de ceci il avisa les évêques « non comme des adversaires, mais comme des frères » (*Ep.* XXXIII : *ib.*, 161). En effet, écrit-il, « pour la paix des Eglises, et afin qu'elles ne soient pas divisées par des divergences d'opinions, les condescendances ne sont pas inutiles » (*Ep.* XLIII : *ib.*, 222-224). Il s'ensuivit heureusement que la charité de saint Cyrille recueillit en abondance les fruits si désirés de la paix. Quand il put enfin contempler cette paix naissante et embrasser d'un cœur fraternel les évêques de la province d'Antioche qui condamnaient l'hérésie nestorienne, rempli de joie surnaturelle il s'écria : « Que les cieux se réjouissent et que la terre exulte ! Car elle est abattue la paroi qui nous séparait, calmée la cause de notre affliction, écartée toute discorde, puisque le Christ, notre Sauveur à nous tous, a accordé la paix à ses Eglises. » (*Ep.* XXXIX : *ib.*, 174.)

Bienveillance et estime à l'égard des Orientaux.

En vérité, Vénérables Frères, à notre époque comme en ces temps lointains, pour travailler avec succès à cette conciliation des fils dissidents (1), à laquelle tendent tous les bons, le secours le plus efficace sera sans aucun doute, avec l'inspiration et l'aide de Dieu, une sincère et active bienveillance des esprits. Cette affectueuse bienveillance favorise la connaissance réciproque, que Nos prédécesseurs se sont tant efforcés de procurer et de développer par diverses entreprises, en particulier en fondant dans cette Ville Eternelle l'Institut pontifical destiné à promouvoir les hautes études orientales. Il faut de même envelopper d'une estime méritée tout ce qui constitue pour les Orientaux comme un patrimoine propre légué par leurs ancêtres, à savoir ce qui regarde la liturgie sacrée et les Ordres hiérarchiques, ainsi que tout ce qui concerne les autres aspects de la vie chrétienne, pourvu que tout cela soit en complet accord avec la vraie foi religieuse et les normes des bonnes mœurs. Il est nécessaire, en effet, que chacun et tous les peuples de rite oriental, en tout ce qui dépend de leur histoire particulière, de leur propre génie et caractère, jouissent d'une légitime liberté, pourvu qu'elle n'aille pas à l'encontre de la vraie et intégrale doctrine de Jésus-Christ. Et ceci, qu'ils le sachent et le considèrent attentivement, aussi bien ceux qui sont nés au sein de l'Eglise catholique que ceux qui tendent vers elle par leurs désirs et leurs vœux ; de plus, que tous soient bien certains et convaincus que jamais ils ne seront forcés d'échanger leurs légitimes rites propres et leurs antiques institutions avec les rites et institutions latines. Les uns et les autres doivent être tenus en égale estime et honneur, parce qu'ils entourent l'Eglise, Mère commune, comme d'une royale variété. Bien plus, cette diversité de rites et d'institutions, en gardant intact et inviolable ce qui pour chacun est ancien et précieux, ne s'oppose aucunement à une vraie et sincère unité. Plus que jamais, en ces temps où la discorde et la rivalité de la guerre ont presque partout éloigné les uns des autres les esprits des hommes, il faut que tous, mus par la charité chrétienne, soient de plus en plus stimulés à rétablir par tous les moyens l'union dans le Christ et par le Christ.

III

Accord de saint Cyrille avec le Siège apostolique.

Cependant, l'œuvre de la foi et de la charité serait absolument défectueuse et inefficace pour affermir l'unité dans le Christ Jésus, si elle ne s'appuyait sur cette pierre sur laquelle l'Eglise a été divinement fondée, c'est-à-dire sur *l'autorité suprême de Pierre et de ses successeurs.* Et ceci est lumineusement prouvé par la conduite du patriarche alexandrin dans sa mission si importante. Tant en poursuivant l'hérésie nestorienne qu'en établissant l'accord avec les évêques de la province d'Antioche, il agit toujours dans l'union la plus étroite avec ce Siège apostolique. En effet, quand ce prélat vigilant reconnut que, au péril de jour en jour plus grand de la vraie foi, les erreurs de Nestorius s'insinuaient et progressaient partout, il écrivit des lettres à Notre prédécesseur saint Célestin I[er], dans lesquelles on lit entre autres : « Puisque Dieu exige de nous la vigilance dans ces matières, et qu'une antique coutume des Eglises persuade de communiquer pareilles questions à ta sainteté, j'écris poussé par une pressante nécessité. » (*Ep.* XI : *ib.*, *79*.) A ces paroles, le Pontife romain répond qu'il a embrassé Cyrille « comme présent dans ses lettres, puisqu'ils ont un unique et même sentiment dans le Seigneur » (Cf. *Ep. ad Cyrillum : ib.*, 90). C'est pourquoi le Souverain Pontife délégua l'autorité apostolique à ce Docteur si orthodoxe, autorité en vertu de laquelle il prendrait soin de faire exécuter les décrets déjà portés au Concile de Rome contre Nestorius (1). Il est bien clair pour tous, Vénérables Frères, qu'au Concile d'Ephèse le patriarche alexandrin représentait légitimement le Pontife romain, qui recommanda tout spécialement à ses propres légats de confirmer l'œuvre et l'autorité de saint Cyrille. C'est donc au nom de l'évêque de Rome qu'il présida ce saint Synode et que, le premier de tous, il en signa les actes. Et si patente pour tous, si évidente brillait la concorde entre le Siège apostolique et celui d'Alexandrie, que lorsqu'il fut donné publiquement lecture de la lettre de saint Célestin dans la deuxième session du Concile, les Pères s'exclamèrent unanimes : « Juste est ce jugement. A Célestin, nouveau Paul, à Cyrille, nouveau Paul, à Célestin gardien de la foi, à Célestin en accord avec le Synode, à Célestin le Synode entier rend grâces. Un seul Célestin, un seul Cyrille, une seule foi au Synode, une seule foi de tout l'univers. » (Mansi, IV, 1287.) Rien d'étonnant donc que peu après Cyrille ait écrit : « A la rectitude de ma foi ont rendu témoignage et l'Eglise romaine et aussi le saint Synode qui, si je puis m'exprimer ainsi, représentait l'univers entier. » (*Apol. ad Theodos.* : Migne, *P. G.*, LXXVI, 482.)

De plus, cette constante union de saint Cyrille avec le Saint-Siège apparaît clairement si Nous considérons ce qu'il fit pour établir et consolider la paix avec les évêques de la province d'Antioche. En effet, Notre prédécesseur saint Célestin, bien qu'il approuvât et ratifiât ce que le prélat alexandrin avait fait au Synode d'Ephèse, jugea néanmoins devoir en excepter la sentence d'excommunication, que le président du Concile avait portée avec les autres Pères contre les Antiochéens. « Quant à ceux, dit le Pontife romain, qui semblent avoir consenti à la même impiété que Nestorius... bien qu'on ait lu contre eux votre sentence, cependant Nous aussi Nous décrétons ce qui Nous paraît opportun. Dans de telles affaires, il faut considérer bien des choses, dont le Siège apostolique a toujours tenu compte... S'il donne espoir d'amendement, nous voulons que votre fraternité se mette en rapport par lettre avec l'Antiochéen... Il faut espérer de la divine miséricorde que tous reviendront sur le chemin de la vérité. » (*Ep.* XXII : Migne, *P. L.*, L, 542-543.) Obéissant à ces normes données par le Siège romain, saint Cyrille commença à agir en vue du retour de la paix et de la concorde avec

(1) Il s'agit de la réunion dans l'unique Eglise du Christ de tous les dissidents.

(1) En août 430, dans un Synode romain d'évêques d'Occident, saint Célestin condamna la doctrine de Nestorius ; ce dernier était sommé de se rétracter. Dans une lettre adressée à saint Cyrille, le Pape lui donnait mission de faire exécuter la sentence romaine. « L'autorité de Notre Siège vous est communiquée et vous en userez à Notre place pour exécuter rigoureusement Notre décret. »

les évêques de la province d'Antioche. Comme, entre temps, saint Célestin étant très pieusement décédé, certains rapportaient, de son successeur Sixte III, qu'il lui avait déplu de voir Nestorius déposé de sa charge épiscopale, le patriarche alexandrin réfuta ces bruits par les paroles suivantes : « Il (Sixte) a écrit en pleine harmonie avec le saint Synode, il a confirmé toutes ses décisions et pense comme Nous. » (*Ep.* XL : MIGNE, *P. G.*, LXXVII, 202.)

De tout ceci il ressort avec évidence que saint Cyrille a toujours été en parfait accord avec le Siège apostolique, que Nos prédécesseurs ont considéré ses actes comme s'ils étaient les leurs, et l'ont comblé d'éloges mérités. Saint Célestin, par exemple, en plus d'innombrables témoignages de confiance et de gratitude, lui écrivait entre autres : « Nous Nous félicitons que votre sainteté soit douée d'une vigilance telle que vous ayez déjà dépassé les exemples de vos prédécesseurs, qui pourtant eux aussi se sont toujours montrés les défenseurs des dogmes de l'orthodoxie... Vous avez découvert tous les pièges de la prédication fallacieuse... C'est un grand triomphe pour notre foi que vous ayez si vaillamment affirmé nos dogmes et réfuté ainsi les dogmes contraires par les témoignages des Saintes Ecritures. » (*Ep.* XI, 1-2 : MIGNE, *P. L.*, L, 461.) Et lorsque son successeur au souverain pontificat, saint Sixte III, reçut du patriarche alexandrin la nouvelle de la conclusion de la paix et de la conciliation, plein de joie il lui écrivit : « Alors que Nous étions en souci, car Nous voulons que personne ne périsse, voici que votre Sainteté nous signifie par ses lettres que le corps de l'Eglise est rétabli dans son unité. Ses articulations fonctionnant à nouveau dans leurs propres membres, Nous ne voyons plus personne errer au dehors puisqu'une foi unique atteste que tous sont à leur place au dedans... La fraternité universelle se réunit autour du bienheureux apôtre Pierre : c'est bien le lieu qu'il faut aux auditeurs et qui convient aux choses à entendre... Les frères sont revenus à Nous, à Nous, dis-je, qui après avoir traité la maladie d'un zèle commun, avons fait retrouver la santé aux âmes... Exulte, très cher Frère, exulte en vainqueur, car les frères sont revenus à Nous. L'Eglise cherchait ceux qu'elle a reçus. Car si Nous voulons qu'aucun des petits ne périsse, combien plus devons-Nous Nous réjouir de la santé des chefs ? » (*Ep.* V, 1, 3, 5 : *ib.*, 602-604.) Consolé par ces paroles de Notre prédécesseur, le prélat alexandrin, défenseur infatigable de la vraie foi et artisan très zélé de la concorde chrétienne, mourut dans la paix du Christ.

Comment travailler au retour des Orientaux dissidents.

Nous, Vénérables Frères, qui célébrons la mémoire quinze fois séculaire de cette naissance céleste, Nous désirons et souhaitons vivement que tous ceux qui se réclament du nom de chrétiens, travaillent chaque jour davantage, sous le patronage et à l'exemple de saint Cyrille, à l'heureux retour à Nous et à la seule Eglise de Jésus-Christ des frères orientaux dissidents. Que la foi pure et orthodoxe soit une pour tous ; une la charité qui nous unisse tous dans le Corps mystique de Jésus-Christ ; une enfin, zélée et agissante, la fidélité envers le Siège du bienheureux Pierre. Qu'à cette œuvre très noble et méritoire consacrent toutes leurs forces, non seulement ceux qui vivent dans les régions orientales et qui, par une estime réciproque, par des relations bienveillantes, par l'exemple d'une vie irréprochable, pourront plus facilement attirer à l'unité de l'Eglise les frères séparés, surtout les ministres du sanctuaire, mais aussi tous les fidèles du Christ en implorant de Dieu par leurs prières un seul royaume du divin Rédempteur dans le monde entier, un seul bercail pour tous. A tous ceux-là Nous recommandons avant tout ce concours très puissant qui, dans toute œuvre à entreprendre pour le salut des âmes, doit être le premier dans le temps et le principal dans l'efficacité : c'est-à-dire la prière adressée à Dieu avec un cœur ardent, humble et confiant. Nous désirons qu'ils interposent le très puissant patronage de la Vierge Mère de Dieu pour que, par l'intercession de cette très bienveillante Avocate et Mère très aimante de tous, le divin Esprit éclaire de sa lumière surnaturelle les esprits des Orientaux, et que nous soyons tous un dans l'unique Eglise fondée par Jésus-Christ, nourrie par l'Esprit Paraclet lui-même de son intarissable pluie de grâces et stimulée à la sainteté. A ceux qui vivent dans les Séminaires ou dans d'autres collèges, Nous voulons recommander spécialement « la Journée pour l'Orient » (1) ; qu'en ce jour des prières plus ferventes s'élèvent au divin Pasteur de l'Eglise universelle et que l'on excite les jeunes avec plus d'ardeur à désirer cette très sainte unité. Enfin que tous ceux qui collaborent avec la hiérarchie ecclésiastique, soit qu'ils aient reçu l'honneur des ordres sacrés, soit qu'ils fassent partie de l'Action catholique ou d'autres associations, travaillent à promouvoir toujours plus l'union si désirée de tous les Orientaux au Père commun, tant par la prière que par les écrits et par la parole.

Invitation aux évêques dissidents et à leurs troupeaux.

Plaise à Dieu que Notre invitation paternelle et ardente soit aussi entendue avec bienveillance par les évêques dissidents et leurs troupeaux qui, bien que séparés de Nous, louent et vénèrent cependant le patriarche alexandrin comme une gloire de famille. Que ce très illustre Docteur leur serve de maître et d'exemple pour rétablir la concorde par ce triple lien, que lui-même a tant recommandé comme une chose absolument nécessaire et par lequel le divin Fondateur de l'Eglise a voulu que fussent liés tous ses fils. Qu'ils se souviennent que Nous occupons aujourd'hui, par disposition de la divine Providence, le Siège apostolique auquel le prélat d'Alexandrie, poussé par la conscience de son propre devoir, en appela soit pour défendre avec des armes sûres la foi orthodoxe contre les erreurs de Nestorius, soit aussi afin que l'accord pacifique avec les frères dissidents fût, pour ainsi dire, muni du sceau divin. Qu'ils sachent que Nous sommes mû par la même charité que Nos prédécesseurs, que Nous aspirons spécialement par des vœux et des prières assidues à voir enfin briller le jour où, tous les obstacles invétérés étant heureusement écartés, il

---

(1) On lit dans la lettre (27 janvier 1935) de la S. Congrégation des Séminaires et Universités des études concernant l'institution d'une « Journée pour l'Orient chrétien » ce qui suit : « Les Souverains Pontifes ont maintes fois proclamé que la connaissance des choses de l'Orient chrétien est non seulement utile, mais même nécessaire aux élèves du sanctuaire. C'est pourquoi cette S. Congrégation, préposée à la direction des études, avait instamment exhorté, par lettre du 28 août 1929, LL. EExc. les Révérends Ordinaires a prendre soin que les élèves des Séminaires fussent sérieusement et fidèlement initiés à la connaissance de ce qui concerne l'Orient chrétien. Cette connaissance étant pour la sainte Eglise d'un très haut intérêt, il n'est point douteux que les évêques, dans leur zèle des âmes, n'aient aussitôt mis en pratique cette exhortation. Et maintenant, en vue de développer de plus en plus ce qui a été si heureusement entrepris pour l'étude de l'Orient chrétien, le Souverain Pontife Pie XI, par l'intermédiaire de cette S. Congrégation, ordonne que chaque année dans les Séminaires pour les clercs et dans les autres collèges destinés à la jeunesse catholique, *une Journée spéciale soit établie pour célébrer l'Orient chrétien.* Ce jour-là pourront être donnés, d'une façon solennelle, des séances académiques, des études ou travaux particuliers, des discours concernant l'Orient ; mais avant tout que les élèves, espoir de l'Eglise et de la société civile, formés dans ces établissements, adressent des prières et des supplications à Dieu, Père des miséricordes, et à la Vierge immaculée Mère de Dieu, toute-puissante auxiliatrice des chrétiens, afin que nos frères d'Orient, depuis longtemps éloignés de leur unique Mère, reviennent enfin au bercail de Jésus-Christ, souverain Pasteur des âmes. »

y aura dans un seul bercail un seul troupeau obéissant à Jésus-Christ et à son Vicaire sur terre.

Nous Nous adressons tout particulièrement à ces fils dissidents de l'Orient qui, tout en honorant d'une suprême vénération saint Cyrille, ne reconnaissent cependant pas l'autorité du Concile de Chalcédoine, parce qu'il y fut solennellement défini qu'il y a une double nature en Jésus-Christ. Qu'ils considèrent que, par sa sentence, le patriarche alexandrin ne s'oppose pas aux décrets portés ensuite au Concile de Chacédoine, alors que surgissaient de nouvelles erreurs. Il écrit, en effet, ouvertement : « Il ne faut pas écarter et répudier aussitôt tout ce que disent les hérétiques, car ils confessent bien des vérités que nous affirmons aussi... Ainsi en est-il de Nestorius lui-même qui, bien qu'il affirme deux natures, signifiant par là la différence entre la chair et le Verbe de Dieu — autre en effet est la nature du Verbe, autre celle de la chair — ne confesse cependant pas avec nous l'union. » (*Ep.* XLIV : MIGNE, *P. G.*, LXXVII, 226.)

De même il est permis d'espérer que les sectateurs actuels de Nestorius eux aussi, s'ils examinent attentivement et sans préjugés les écrits de saint Cyrille, verront s'ouvrir devant eux la voix qui mène à la vérité, et se sentiront, avec l'aide de la grâce divine, rappelés au giron de l'Eglise catholique.

Il ne Nous reste plus, Vénérables Frères, qu'à implorer par cette célébration du XVe centenaire de saint Cyrille, le puissant patronage de ce saint Docteur sur l'Eglise universelle, et spécialement sur tous ceux qui en Orient se glorifient du nom de chrétiens, demandant par-dessus tout que dans les frères et fils dissidents s'accomplisse heureusement ce qu'il écrivit un jour plein de joie reconnaissante : « Voici que les membres séparés du corps ecclésiastique sont de nouveau réunis entre eux, et il ne subsiste plus rien qui par discorde divise les ministres de l'Evangile du Christ. » (*Ep.* XLIX : *ib.*, 254.)

Fort de cette douce espérance, comme gage des faveurs célestes, en témoignage de Notre paternelle bienveillance, à vous tous, Vénérables Frères, et à chacun d'entre vous, aux troupeaux qui vous sont confiés, Nous accordons, très affectueusement dans le Seigneur, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 9 avril, dimanche de la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'année 1944, sixième de Notre Pontificat.

PIE XII PAPE.

DOSSIERS DE LA D. C.

L'épiscopat et le service obligatoire du travail

I

Une allocution de S. Em. le cardinal Gerlier (18. 5. 44.) (1)

Le cardinal rappelle tout d'abord l'origine de cette Messe fondée pour commémorer l'Encyclique *Rerum Novarum* « par notre cher et admirable Marius Gonin » dont il salue avec émotion la mémoire. Il se déclare heureux d'avoir pu venir ce matin en présence de cette belle assistance qui y participe d'un cœur fervent, célébrer la Sainte Messe pour nos absents : pour ces innombrables prisonniers dont certains commencent avec un courage douloureux leur cinquième année de captivité ; pour tous ces travailleurs qui, sous la pression d'une dure contrainte, ont dû abandonner leur Patrie, leur foyer ; pour tous ceux qui les y attendent dans la souffrance ; pour tous ceux qui sont morts là-bas ; pour la France elle-même que ses épreuves nous rendent toujours plus chère et que nous confions en ce mois à la Vierge consolatrice. Et Son Eminence poursuit :

— Mais je pense aussi à ceux qui parmi nous sont plus spécialement dans l'anxiété parce qu'une souffrance ou une menace pèse sur eux. Je voudrais simplement leur dire que leurs intentions me sont présentes aussi à l'autel, que l'Eglise est attentive à leur épreuve, qu'elle souffre de leur souffrance, qu'elle ne se résigne à rien de ce qui les atteint ou les meurtrit.

Pourrait-il en être autrement ? Vous vous souvenez de ce que Léon XIII écrivait dans *Rerum Novarum* : « Qu'on ne pense pas que l'Eglise se laisse tellement absorber par le soin des âmes qu'elle néglige ce qui se rapporte à la vie terrestre et mortelle. Pour ce qui est en particulier de la classe des travailleurs, elle veut les arracher à la misère et leur procurer un sort meilleur. »

Et dans la Déclaration collective qu'elle publiait le 17 février dernier, et dont il n'a pas dépendu de nous que la publicité fût mieux assurée, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France disait à son tour : « Très particulièrement la détresse des milieux populaires nous émeut et, faisant écho à la grande voix du Souverain Pontife, nous rappelons leurs responsabilités à tous ceux qui devront travailler à l'établissement d'un ordre social plus juste et plus fraternel. »

« La grande voix du Souverain Pontife », elle s'est fait entendre notamment dans ces Messages de Noël dont un juge très qualifié a pu dire que « jamais peut-être aucun Pape n'avait mis une telle insistance et une telle fréquence à prêcher une véritable croisade en faveur de l'organisation d'un ordre nouveau, condition d'une paix durable ».

Obligé, ce matin, de me borner à une courte allocution, je retiens seulement, entre bien d'autres aspects de la souffrance à laquelle je viens de faire allusion, deux problèmes qui sont l'objet de nos préoccupations plus immédiates : celui des salaires et celui de la réquisition du travail féminin.

Dieu me garde de vouloir dire en cette chaire, dans ce temple du Maître Divin de la charité, rien qui puisse aigrir, irriter, diviser, attiser les ressentiments. Au milieu de nos discordes cruelles, je n'aspire qu'à apaiser et à unir, comme c'est mon devoir impérieux d'Archevêque et de Français. Mais je ne saurais oublier, comme le répétait Pie XII dans le Message de 1942, que « l'Eglise est obligée de rappeler bien haut devant ses fils et en présence de l'univers entier les principes inébranlables dont doit s'inspirer la vie humaine ».

(1) A la Messe célébrée le jour de l'Ascension pour les prisonniers et travailleurs absents, par manière de protestation contre la fête officielle du 1er mai, ordonnée par M. Déat, ministre du Travail, et à laquelle le cardinal archevêque de Lyon s'abstint de paraître. Ce discours ainsi que le tract qu'on lira plus loin « L'Eglise et la déportation » furent diffusés clandestinement par la *Chronique sociale* sur feuilles ronéotypées. — Cf. *Chronique sociale de France* (sept.-oct. 1944, p. 375-381.)

Or, c'est un fait incontestable, hélas ! qu'une douloureuse injustice pèse sur le monde social du fait de l'insuffisance criante d'un grand nombre de salaires. Je possède des dossiers bourrés de faits, des enquêtes d'une rigoureuse exactitude poursuivies par le Mouvement Populaire des Familles, par les syndicats chrétiens. J'y ai trouvé des chiffres précis qui font toucher du doigt l'écart inadmissible entre les ressources d'un nombre considérable de ménages ouvriers et les exigences d'une vie simplement normale. J'ai recueilli les déclarations émouvantes autant que sincères de délégués des organisations ouvrières auxquels s'étaient joints souvent ceux des cadres de maîtrise et du patronat. Et j'ai mesuré les déplorables conséquences pour la santé des adultes et des enfants, pour la vie familiale, pour la paix sociale, d'un état de choses devant lequel l'indifférence serait indigne d'un chrétien. J'ai dû reconnaître qu'on voit revivre parfois « ce colossal abus de la pauvreté et de la faiblesse » dont parlait en un mandement célèbre l'archevêque de Pérouse, Mgr Pecci, qui devait devenir, sous le nom de Léon XIII, le Pape de l'Encyclique *Rerum Novarum*. Et j'ai relu avec une conviction encore accrue ces lignes que Pie XII écrivait dans le Message de Noël 1942 : « Toujours mue par des motifs religieux, l'Eglise a condamné les divers systèmes de socialisme marxiste. Elle maintient toujours cette condamnation, car c'est son devoir et son droit permanent de préserver les hommes des courants d'influence qui mettent en danger leur salut éternel. Mais elle ne peut ni ignorer ni refuser de voir que l'ouvrier, dans son effort pour améliorer sa condition, se heurte à un système social qui, loin d'être conforme à la nature, s'oppose à l'ordre établi par Dieu et à la fin qu'il a assignée aux biens de la terre. Aussi, tout en constatant que certains efforts d'amélioration, ayant fait fausse route, sont périlleux et condamnables, quel homme, et surtout quel prêtre ou quel chrétien pourrait demeurer sourd au cri parti du plus profond de la masse, qui, dans le monde d'un Dieu juste, appelle la justice et la charité ? »

Je n'ignore pas, certes, et je proclame, qu'il serait injuste d'en faire porter toujours la responsabilité au patronat, qui se trouve lui-même devant des exigences impératives et dont beaucoup de membres ont noblement le souci de leurs responsabilités. Mais je sais aussi que des améliorations de cette situation vraiment tragique seraient possibles dès maintenant ; que l'on peut, d'une certaine manière, atténuer ces souffrances, et que certains employeurs n'ont pas de ce chef compris tout leur devoir, que quelques-uns l'ont vraiment trahi. Devant cet autel, sous le regard de Dieu, j'ose demander à tous un effort énergique et loyal, que devra faciliter l'intervention de l'Etat, pour que disparaisse cette injustice, et je demande aussi de part et d'autre la compréhension meilleure d'une situation exceptionnellement difficile.

Qu'on ne dise pas trop facilement que la charité pourvoira à ces besoins. Pie XI, dans l'Encyclique *Quadragesimo anno,* parlait déjà de : « ceux qui, largement pourvus des biens de ce monde, ne voyaient là qu'un effet nécessaire des lois économiques et abandonnaient à la charité tout le souci de soulager les malheureux, comme si la charité devait couvrir ces violations de la justice que le législateur tolérait et parfois sanctionnait ».

La vérité sociale, formulée dans la doctrine de l'Eglise, Pie XII la rappelait encore dans son Message déjà cité. Ecoutez sa déclaration très nette : « Ceux qui connaissent les grandes Encycliques de Nos prédécesseurs et Nos précédents Messages n'ignorent pas que l'Eglise n'hésite nullement à tirer de la noblesse morale du travail toutes ses conséquences pratiques et à les appuyer de toute son autorité. Ces conséquences comprennent, outre un juste salaire qui suffise aux besoins de l'ouvrier et de sa famille, la conservation et le perfectionnement d'une organisation sociale qui assure une propriété privée, fût-elle modeste, à toutes les classes de la population, qui favorise l'éducation supérieure aux enfants des classes ouvrières mieux doués d'intelligence et de bonne volonté, qui ait soin de promouvoir les activités pratiques favorables à l'esprit social dans le quartier, le village, la province, le peuple et la nation ; qui, atténuant les conflits d'intérêts et de classes, ne laisse pas aux ouvriers l'impression d'être mis en marge de la société, mais leur donne l'expérience réconfortante d'une solidarité vraiment humaine, chrétiennement fraternelle ».

La conclusion s'impose. Un ordre matérialiste et durement égoïste a créé le mal dont souffre la classe ouvrière et suscité pour une bonne part les violences révolutionnaires. C'est en rétablissant un ordre digne de ce nom, fondé sur la justice et l'amour fraternel, plutôt qu'en opposant simplement la force aux révoltes exaspérées d'une souffrance injuste, que l'on assurera au point de vue social, comme au point de vue international, la paix véritable qui sera la paix chrétienne. Il l'avait bien compris ce jeune patron qui écrivait naguère : « La première marque d'amour pour nos ouvriers s'est traduite par la justice. »

C'est également aux principes chrétiens qu'il faut en revenir devant l'extension de la réquisition au travail féminin, qui, par elle-même et à raison des conditions dans lesquelles elle s'exerce, trouble si profondément les âmes autour de nous. J'entends dire parfois que l'Eglise n'a pas fait connaître son sentiment sur ce problème. J'ai peine à comprendre que l'on puisse parler ainsi, à moins d'ignorer complètement certains documents récents, et notamment la Déclaration des Cardinaux et Archevêques de France, que j'ai eu l'occasion de citer déjà. Après avoir mis, en effet, « au premier rang des épreuves qui frappent notre pays les violations de cette morale naturelle et chrétienne, dont notre ministère évangélique nous a confié la garde », nous ajoutions : « Après la réquisition de la main-d'œuvre masculine, qui a atteint des centaines de milliers de familles et jeté l'angoisse dans le cœur des mères, voici que les femmes et les jeunes filles de France sont menacées d'être appelées pour un travail obligatoire. Certes, nous n'ignorons point les dispositions par lesquelles les pouvoirs établis s'efforcent de limiter les conséquences sociales de pareilles mesures ! Mais quelles que soient les conditions, c'est le fait lui-même de cette mobilisation qui porte une atteinte grave à la vie des familles et à l'avenir de notre pays, à la dignité et à la délicatesse morale des femmes et des jeunes filles, à leur vocation providentielle. »

C'est en effet l'honneur de la civilisation chrétienne d'affirmer partout le respect souverain de la femme et de la jeune fille, et de proscrire autant qu'il est possible tout ce qui peut menacer, spécialement chez celles qui sont moins préparées à cette lutte difficile, le charme de pureté qui les auréole mieux que toutes les beautés passagères.

Bien plus grave encore deviendrait la situation si, demain, ce qu'à Dieu ne plaise, et ce qu'écartent d'ailleurs les règlements d'aujourd'hui, cette réquisition devait entraîner les femmes et les jeunes filles hors de la Patrie et devenir une déportation.

Quoi qu'il en soit, la contrainte peut courber les volontés ; elle peut même devenir, pour celles qui s'en sentent capables, l'occasion bienfaisante d'un rapprochement social et d'un rayonnement apostolique. Elle ne saurait pourtant ni effacer l'injustice ni absoudre la méconnaissance du droit.

Au milieu de tant de souffrances, de tant de troubles, de tant d'obscurités qui voilent le présent et l'avenir, il est bon en vérité de se réunir, mes amis, avec une foi que rien ne saurait ébranler, aux pieds du Christ glorieux et pacifiquement vainqueur dans le mystère de son Ascension. Jamais nous n'avons eu un plus impérieux

besoin de la divine lumière de sa doctrine et du bienfait inexprimable de sa charité. Le monde est livré à la haine, et c'est plus douloureux encore que d'être livré à la souffrance. La vie humaine est devenue chose négligeable ; les familles sont dispersées ; la généralisation des représailles nous ramène aux siècles barbares.

Ah ! Seigneur, rendez à l'humanité désemparée le sens de la vérité et le sens de l'amour fraternel ! Donnez-nous, à nous qui osons nous dire vos disciples et voulons être vos apôtres, la charité sans laquelle on ne peut être de vous ! Rendez-nous capables d'en garder l'étincelle en ces heures de ténèbres et de discordes affreuses, afin de pouvoir en rallumer la flamme sur le monde pacifié.

Puissent nos épreuves et la souffrance des frères absents, pour lesquels nous prions ce matin du même cœur, nous en obtenir la grâce, par l'intercession de la Mère ineffable, qui nous enveloppe tous de la même tendresse, et aux pieds de laquelle, comme au lendemain de l'autre guerre, nous voudrions voir réunis un jour tous les hommes réconciliés !

2

Discours de Mgr Vansteenberghe, évêque de Bayonne (14. 3. 43).

Mes chers Frères,

La France continue de monter lentement son calvaire, et à chaque pas de nouvelles souffrances s'ajoutent à d'autres qui semblaient ne pouvoir être dépassées. Tandis qu'elle pleure les victimes de la guerre, dont la liste s'allonge chaque jour, et qu'elle attend en vain le retour de ses fils prisonniers, voici que la fleur de sa jeunesse, qui ne demandait qu'à travailler pacifiquement sur son sol, lui est arrachée pour être, à son tour, déportée en pays lointain.

Votre Evêque, mes chers Frères, comprend votre émoi et partage votre douleur. Il souffre de voir vos familles dispersées et vos cœurs déchirés. Il souffre surtout de voir ses chers fils s'en aller vers l'inconnu, sans pouvoir leur procurer le soutien moral et religieux dont sa sollicitude voudrait les munir. Hélas ! mes chers Amis, en vous enlevant à vos foyers, à vos paroisses, à vos œuvres, on s'obstine à vous refuser les prêtres dont vous avez besoin, les aumôniers qui veilleraient aux intérêts de vos âmes, et dont l'amicale présence auprès de vous serait pour vos pères et vos mères une douce consolation.

Raison de plus, pour moi, de vous donner paternellement quelques consignes, dont l'observation vous aidera à faire tourner l'épreuve présente à votre profit personnel comme au bien de la patrie.

1. Soyez courageux. Votre vie sera pénible.

a) Vous aurez à souffrir *physiquement* des conditions de vie qui vous seront faites là-bas : du *travail* souvent dur auquel vous serez astreints et auquel, peut-être, vous n'êtes pas préparés.

De la *faim* ou, du moins, de privations auxquelles vous n'êtes pas accoutumés, malgré les restrictions que nous subissons ici.

Vous aurez à souffrir *moralement* :

De l'*éloignement* des êtres chers parmi lesquels vous viviez.

De l'*isolement du cœur.*

D'*incompréhension.*

De l'*humiliation* aussi que vous éprouverez plus cruellement à mesure que vous serez amenés à mieux comprendre la profondeur de notre déchéance nationale.

b) Mes chers Amis, soyez courageux. *Ne vous laissez pas vaincre par la douleur.* Sachez la regarder en face, non point pour la nier, crâner devant elle, lui opposer l'insensibilité d'un cœur dur et sec, mais pour la *supporter virilement,* à la Française, et pour la *surmonter* sur les ailes de l'esprit chrétien.

c) *Souffrez en silence,* avec noblesse, avec gravité, comme il convient à ceux *qui n'ignorent pas la valeur* rédemptrice de la souffrance et *qui ont conscience,* en suivant leur amer chemin de croix, de se rapprocher eux-mêmes et de rapprocher leur Patrie de Celui qui a pu dire : « Je suis la résurrection et la vie. »

2. Restez forts dans la foi.

a) Risque d'être *absorbés par des préoccupations matérielles* et de perdre de vue les réalités spirituelles; d'être *obsédés par des idées fausses,* dont le poison est répandu partout. Sachez secouer la torpeur, démasquer l'erreur, *sauver l'esprit, garder le trésor* de lumière surnaturelle, de vérités évangéliques, de foi chrétienne contre les faux prophètes.

b) Cultivez-la cette foi, dans la *prière* et la *méditation.* Sans doute, dans votre exil, vous sera-t-il facile de mieux *comprendre* la vanité des civilisations païennes et la valeur du Christianisme.

Vous reverrez par la pensée ces tableaux que vous connaissez par l'Histoire Sainte ; vous verrez, sur *les bords du Nil et de l'Euphrate,* les peuples enchaînés charriant sous le fouet les énormes blocs qui servent à édifier les palais des rois d'Egypte ou des rois d'Assyrie. Mais vous verrez aussi les pyramides, dont l'orgueilleuse fierté n'abrite que des cendres, les cendres des pharaons, et, dans le palais de Balthazar, la main mystérieuse qui écrit sur la muraille : *Mane, Thecel, Phares,* l'annonce de l'écroulement prochain de l'empire d'Assyrie.

c) Et devant ce spectacle des faillites humaines, vous verrez le Roi pacifique, Jésus, semant le bon grain, ce grain qui a germé et dont les racines, s'enfonçant dans le roc du paganisme, ont édifié sur ces ruines l'Empire spirituel du vrai Dieu. Vous vous sentirez *heureux d'appartenir* à cette Eglise Catholique qui travaille à l'établissement du règne de la justice et de la fraternité pour tous les hommes, enfants d'un même Père qui est aux cieux.

3. Gardez vos corps chastes, vos cœurs purs, vos âmes vivantes.

a) La tentation ne vous manquera pas :

Fruit de la lassitude physique ; des épreuves morales ; des provocations de toute sorte et des exemples mortels.

Fruit aussi des artifices du *Malin,* de Satan qui rôde (*quaerens quem devoret*), du Prince des ténèbres qui disait à nos premiers parents : *Eritis sicut dii,* et à Jésus : *Haec omnia dabo tibi,* dans l'Evangile de ce jour.

b) Respectez en vous et chez les autres la dignité : *humaine,* en dominant vos instincts ; d'*enfants de Dieu,* à l'image duquel vous êtes créés ; de *chrétiens* (*ambuletis digne Deo*), du Dieu qui vous a créés et rachetés.

Gardez vos corps avec leurs réserves de santé et de vie ; *vos cœurs* avec leurs trésors d'affection et de dévouement ; vos âmes, temples du Saint-Esprit.

c) Sans doute, à certains jours, vous serez secoués par les *tempêtes* de la passion ; mais, si la nature est faible, la grâce est toute-puissante.

Vous aurez à bord Jésus, qui a apaisé la tempête ; ayez confiance en lui ; réveillez-le par vos cris, appels suppliants ; rendez-le plus présent par la communion sacramentelle ou par la communion spirituelle. Il vous aidera non seulement à ne pas faire naufrage, mais à voguer vers le port. Dans les combats pour la vertu, vous grandirez... Développez votre vie divine. Soyez chrétiens intensément.

Ainsi vous vous serez enrichis des seuls biens qui vaillent la peine qu'on s'y attache.

4. Soyez apôtres. Soyez témoins du Christ.

a) Semeurs de lumière, d'idéal, de confiance, parmi vos camarades.

b) Elles sont écrites pour vous aussi, mes chers Amis, ces paroles de Pie XII dans un discours sur l'Action Catholique : « Nous vous demandons que, se déployant dans l'activité du zèle apostolique, cette vie, resplendissante en vous et à votre avantage, soit lumière et chaleur pour les autres aussi ; soit une fleur de vertu, qui ne donne pas seulement son parfum dans l'enceinte de votre maison, mais répande autour de vous, en tout lieu, la bonne odeur de Jésus-Christ, dans le sillage de laquelle les âmes en grand nombre sont entraînées. La conscience de la faiblesse de vos moyens ne doit pas ressembler à la timidité du prophète Jérémie, qui, à l'appel de Dieu, répondait en balbutiant : « Seigneur, mais je ne sais pas parler, je ne suis qu'un enfant ! » Imitez le prophète Elie, qui, sur le Mont Sinaï, défie les adorateurs de Baal, et, par sa prière, sa parole et son action, reconduit le peuple au culte du vrai Dieu. »

Et ne semble-t-il pas s'appliquer tout spécialement à votre situation cet appel du Pape dans son dernier *Message de Noël* : « Le devoir de l'heure présente n'est pas de se lamenter sur le passé ou le présent, mais d'agir, de construire l'avenir pour le bien de la société ; remplis d'un enthousiasme de croisés, que les membres les meilleurs de l'élite chrétienne se réunissent dans un esprit de vérité, de justice et d'amour, au cri de « Dieu le veut ! » Qu'ils soient prêts à servir, à se sacrifier comme les anciens croisés. Il s'agissait alors de délivrer la terre que la vie du Verbe Incarné avait sanctifiée ; il s'agit aujourd'hui d'autre chose, c'est, pour ainsi dire, une nouvelle traversée au delà de la mer des erreurs modernes pour délivrer la terre sainte, terre spirituelle des âmes et y construire une nouvelle société solide et durable. »

Le souci de réaliser ce programme sera votre meilleur soutien, votre meilleure sauvegarde sur la terre étrangère.

5. Union dans l'épreuve. Union de prières.

Vous partez, mais vous ne serez *pas oubliés*. Vous demeurez ici dans notre affection et nos pensées, comme nous vous demandons de nous garder dans les vôtres.

Et tous ensemble, donnons-nous *rendez-vous* chaque soir au pied du Crucifix, pour les uns, pour les autres, pour réciter ensemble *Pater, Ave.*

Et Dieu gardera votre foi.

Et la bonne Vierge, Reine de France, protégera votre vertu.

Et Jésus, les bras étendus sur vous, fécondera de son sang vos sacrifices.

Jugements de la presse collaborationiste.

De Lucien Combelle, dans *Révolution nationale* (3 avril 1943), sous le titre : « Dieu ou César ».

Dieu vit dans l'impassibilité de sa haute puissance. Il n'a pas encore donné son avis. Pourquoi l'Eglise donne-t-elle le sien ?

Car elle le donne, quand, par la voix du cardinal Suhard, archevêque de Paris, elle parle « d'un monde où des idéologies diversement erronées s'affrontent dans une lutte à mort ». C'est bien vouloir jouer un bon tour à César que de mettre ainsi sur un pied d'égalité le bolchevisme et le national-socialisme.

Mais il y a mieux, ou pis, comme on voudra. En écrivant ces lignes, nous avons sous les yeux un document sensationnel. C'est une lettre pastorale adressée à ses ouailles par l'évêque de Bayonne. Ce prélat imprudent commente ainsi la Relève : « La France continue de monter lentement son calvaire... Voici que la fleur de sa jeunesse, qui ne demandait qu'à travailler pacifiquement sur son sol, lui est arrachée pour être à son tour déportée en pays lointain... » Après avoir béni « ses très chers fils qui s'en vont vers l'inconnu », le très dissident prélat continue ainsi sa lamentation : « Soyez courageux, vous aurez à souffrir du travail, de la faim, de l'incompréhension, de l'humiliation... Restez forts dans la foi, car vous risquez d'être obsédés par des idées fausses dont le poison est répandu partout... Sachez démasquer l'erreur, sauver l'esprit contre les faux prophètes... Sans doute, dans votre exil, vous sera-t-il facile de mieux comprendre la vanité des civilisations païennes et la valeur du christianisme. Mais vous reverrez par la pensée ces tableaux que vous connaissez par l'Histoire sainte : vous verrez, sur les bords du Nil ou de l'Euphrate, des peuples enchaînés charriant sous le fouet les énormes blocs qui servent à édifier les palais des rois d'Egypte ou des rois d'Assyrie, et vous verrez aussi des pyramides dont l'orgueilleuse fierté n'abrite que des cendres... »

Cette citation doit vous suffire. Mgr l'évêque de Bayonne peut demander à Churchill un emploi de speaker : il parle aussi bien qu'un émigré juif...

Si, par la faute de ses princes, l'Eglise prend parti pour ou contre César, qu'elle se méfie de la réaction du même César ! « Car le droit du Fort est réel, dirait un de nos grands romanciers catholiques, si le droit du Faible est esprit. »

De Marcel Déat, dans *l'Œuvre* (1er avril 1943), sous le titre : « Défections et divagations ».

Et puis, nous sommes au regret d'avoir à le redire, les guides spirituels sont volontiers des égareurs de profession.

L'évêque de Besançon a récemment émis quelques confortables sottises. Mais l'évêque de Bayonne a battu tous les records. Traitant de la Relève et du Service obligatoire du travail, cet honorable prélat a usé des vocables les plus horrifiques.

On imagine de quelle poigne Bonaparte, par exemple, eût mis aussitôt fin à ces fantaisies. Car la chaire n'est pas une tribune politique du haut de laquelle on ait licence de divaguer hebdomadairement contre l'Etat et contre la politique du Gouvernement. La religion n'a rien à voir là-dedans, ni le soin des armes. Les travailleurs qui partent en Allemagne ne vont ni chez les sauvages ni chez les païens. L'évêque de Bayonne a pourtant l'air de le croire, car il déplore amèrement que des aumôniers ne soient pas prévus, qui puissent accompagner la troupe malheureuse de ces ouailles sans pasteur.

Il y a en Allemagne des églises grandes ouvertes où les catholiques dépaysés seront accueillis. Et puis, si vraiment il ne manque à Monseigneur de Bayonne que des aumôniers, de grâce, qu'on les lui concède. Comme cela, un certain nombre de prêtres français finiront peut-être par avoir sur l'Europe des idées un peu plus saines. Car enfin, ils prendront langue avec leurs collègues allemands, avec les évêques allemands, ils utiliseront pour une fois, dans l'intérêt de tous, l'internationalisme inhérent à la catholicité.

Est-ce ignorance ou perversion de l'esprit ? Cette contagion qui se répand partout, cette contamination des jugements, ce vertige de la raison sont des signes morbides qui ne sauraient tromper. Toutes les « élites » divaguent : comment la foule serait-elle calme et froidement critique ?

★ ★ ★

Mgr E. Vansteenberghe évêque de Bayonne (1881-1943).

Mgr Edmond Vansteenberghe, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron (Hautes-Pyrénées), était né à Winnezeele (Nord) le 26 avril 1881. Ordonné prêtre à Paris le 2 juillet 1904, il fut nommé évêque de Bayonne (succédant à Mgr Houbaut, mort le 17 juillet 1939) le 6 octobre 1939, sacré à Lille par S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, le 10 décembre 1939, intronisé le 21 du même mois. Il mourut subitement le 10 décembre 1943. Le jour de ses obsèques solennelles (13 décembre), S. Exc. Mgr Choquet prononça l'oraison funèbre. Après de fortes études à l'Institut catholique où il prépara sa licence, il va à Rome préparer son doctorat en théologie et, en 1921, il mérite pour sa thèse de doctorat sur Nicolas de Cues la mention très honorable.

D'un long séjour en Allemagne, il rapporta, avec de précieux documents de philosophie médiévale, une connaissance approfondie de la langue et de l'âme germaniques. En 1924 directeur au Grand Séminaire de Lille, il est

désigné pour l'Université de Strasbourg où durant quinze ans il enseigne la théologie morale à la satisfaction de tous. Membre du Conseil de l'Université, de la Commission de discipline, il est en contact avec les représentants des sept Facultés et exerce par son érudition, ses travaux, ses vertus sacerdotales, une très grande influence sur les professeurs et les élèves de l'Université. Nommé en 1939 à l'évêché de Bayonne, il fut un pasteur d'une charité délicate, d'un dévouement complet, d'un zèle éclairé, d'une vie intérieure profonde. Il avait le sens de la vérité et la défendit contre toute espèce de mensonge. Il devina tout de suite le danger intellectuel et moral du national-socialisme pour l'âme française, se fit le chevalier de la justice, le protecteur de tous les opprimés sans distinction de races, il désapprouva hautement l'odieuse persécution contre les Juifs. Quel déchirement de cœur lorsqu'il vit partir, « déportée » en terre ennemie, l'élite de la jeunesse française. Il protsta hautement et courageusement. Il serait trop long de relever les brillantes qualités et dons du savant et du professeur. Son œuvre scientifique est considérable : plus de cinquante-neuf travaux, dont quelques-uns sont des volumes de 200 ou 500 pages. Mentionnons le *De ignota litteratura de Jean de Wenck de Herrenberg contre Nicolas de Cues* (1910) ; *Autour de la docte ignorance. Une controverse sur la théologie mystique au* XVe *siècle* (1915) ; *Le cardinal Nicolas de Cues*, thèse de doctorat (1920) ; *Un écrit de Vincent d'Aggsbach contre Gerson* (1913) ; *Quelques lectures de Nicolas de Cues d'après un manuscrit...* (1928) ; *Un traité de Nicolas de Cues sur la contemplation* (1929) ; *La vision de Dieu par Nicolas de Cues* (1925).

On ne peut énumérer les chroniques de théologie ascétique et mystique, de théologie morale, écrites pour la *Revue de Strasbourg*, ni ses nombreux articles fournis au *Dictionnaire de spiritualité*, au *Dictionnaire de théologie* (par exemple celle sur Molina et le molinisme), au *Dictionnaire d'histoire et de géographie* (Nicolas de Clamanges, Pierre d'Ailly, Pie II, le grand schisme d'Occident...). Dans l'*Histoire de l'Eglise*, publiée sous la direction de A. Fliche et de V. Martin, tout un volume, le XIVe, lui était réservé ; il devait porter sur le grand schisme d'Occident et la crise conciliaire. Il n'a pu être écrit. En 1931 et 1936, il traduisit en français les ouvrages consacrés par Mgr Grabmann à *la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin* et à *Saint Thomas d'Aquin*. A partir de 1933, Mgr Vansteenberghe publie dans la *Revue des sciences religieuses de Strasbourg* une série de textes inédits de Gerson et aussi des études sur les œuvres du chancelier. Son désir était de donner une édition critique de l'œuvre de Gerson. En 1939, il publie de Jean Gerson une « lettre pour l'instruction des évêques et des prélats et la réforme de toute l'Eglise ». C'est le portrait de l'évêque idéal pour ce début du XVe siècle. En 1939, l'écrivain, l'historien, le professeur de l'Université est promu à l'épiscopat. Il traduira dans sa vie et sur son ministère épiscopal le programme de doctrine, de vertus sacerdotales, de zèle pastoral, de mission sociale, formulé plus de trois siècles auparavant par Jean Gerson (1).

★ ★ ★

Fraternité.

L'article ci-dessous, intitulé « Fraternité », fut écrit et publié en première page dans le *Bulletin diocésain de Bayonne* (20 septembre 1942) pour protester contre les persécutions juives. Quelques jours plus tard, une note de la Propaganda Staffel de Biarritz informait l'imprimeur du Bulletin que ce dernier ne pourrait plus paraître. Aucune explication n'était donnée, la note était seulement jointe à l'article « Fraternité » où trois passages (que nous reproduisons en italiques) étaient soulignés au crayon rouge. Le censeur allemand en avait bien compris le sens et l'application.

Les temps que nous vivons sont propices à tous les héroïsmes et à tous les exploits, mais aussi à tous les excès et à toutes les injustices. Sous prétexte d'ordre nouveau et de révolution, *les pires entreprises de la haine et de la passion sont admises, justifiées, exaltées.*

Contre ces débordements, il appartient aux hommes de cœur d'opposer les justes principes de la fraternité humaine et chrétienne. Ces principes, les voici :

La personne humaine est inviolable et sacrée.

Elle a été créée par Dieu, comme toutes les créatures, mais; par un privilège inouï, le Créateur a déposé sur son visage une empreinte exceptionnelle de ses mains divines en la faisant à son image et à sa ressemblance.

Immortelle, elle est, de plus, appelée dès cette terre à une vie surnaturelle qui s'épanouira au ciel en gloire et en béatitude.

Cette immortalité et cette vocation sont universelles : *aucun homme d'aucune race ni d'aucune religion n'échappe à cette disposition de la bonté divine.*

Le péché lui-même n'a pu compromettre l'avenir d'une si prodigieuse libéralité. L'Incarnation et la Rédemption sont le signe éclatant de l'obstination de Dieu en même temps que de sa bonté pour que pas un homme n'échappe fatalement à la destinée qu'il lui a fixée ; le Fils de Dieu s'est fait homme, et en lui l'humanité entière a été régénérée.

En lui aussi s'est affermie pour toujours la fraternité humaine. Admirable réalité, dont une idéologie sentimentale et sectaire à la fois a voulu faire un thème pour propagande électorale, mais qui résistera à toutes les tentatives d'accaparement, parce que ses racines plongent dans le sang de Dieu, et non dans la boue de 1789.

Pourquoi faut-il que, témoins d'une si lamentable prostitution, certains catholiques éprouvent quelque pudeur à admettre parmi leurs idées directrices l'un des principes fondamentaux de la religion chrétienne ?

Il importe assurément de garder intact et pur de tout alliage le dépôt de la Révélation : n'ont-il pas pour cela leur prudence personnelle et surtout ce bon sens souverain qui s'incarne dans l'Eglise ? Qu'ont-ils donc besoin de revêtir nous ne savons quelle armure de fer pour défendre les droits de la cité menacée ?

Si la cité est menacée, elle ne peut l'être par une idée chrétienne.

En revanche elle ne peut être sauvée par une idée antichrétienne : aucune incursion sommaire et tendancieuse à travers l'histoire ne réussira à étayer une thèse qui pèche gravement par la base. Qu'un Etat ait le droit de se défendre contre des ennemis du dedans et du dehors, jamais l'Eglise ne le contestera. Qu'il faille même, en certaines périodes critiques, recourir à des moyens énergiques, tout le monde en conviendra. *Mais l'injustice, même alors, demeure l'injustice, d'où qu'elle vienne et quelles qu'en soient les victimes.*

Ce rappel de principes élémentaires n'est pas inutile : en réclamant pour toutes les personnes humaines le respect d'un droit inscrit dans la nature, l'Eglise ne rend pas seulement service aux individus, mais aux nations, dont la prospérité ne saurait se fonder sur l'injustice.

3

Lettre de Mgr Saliège aux Scouts partant pour l'Allemagne (24. 5. 43.) (1).

MES CHERS AMIS,

Vous partez pour l'Allemagne. Est-ce par contrainte ? Est-ce volontairement ? Je n'ai pas à le savoir. On peut subir une loi sans lui donner une adhésion intérieure.

(1) On a recueilli (octobre 1944) en une brochure illustrée, 46 pages, les souvenirs de la vie (jeunesse, professorat, activité littéraire, épiscopat) de Mgr Vansteenberghe. C'est l'hommage fervent de ses diocésains et de ses amis.

(1) Cette lettre fut lue le 24 mai 1943 au château de Lespinet, la veille du départ d'un groupe de Scouts pour l'Allemagne en qualité de travailleurs requis.

Vous partez, c'est un fait. Quelle consigne vous onner ?... Celle-ci, rien que celle-ci : « Rendez témoi-nage à la France, au Christ. »

Si humiliée que soit la France à l'heure actuelle, gardez èrement l'espérance. Notre cause était juste, on ne vous dira jamais assez. Si, par notre faute, nous avons perdu guerre, la justice de notre cause demeure entière.

Apportez sur le sol étranger vos qualités de race.

Dites-vous bien que vous êtes en mission : je vais iontrer ce que c'est qu'un Français, un gars français, if, loyal, ingénieux, bon camarade, observateur, ne se iissant pas prendre aux apparences, mais voyant ce qu'il a derrière les apparences.

Vous allez dans un pays qui a ses beautés, ses gran-eurs. Les Allemands constituent un grand peuple. Il ne aut pas méconnaître leurs qualités, il faut voir aussi urs déficiences énormes. Ils ont fait du colossal. Ils nt fait du gigantesque. Ils ont utilisé la matière. Usines ropres, des réfectoires propres, des cuisines propres, des ouches propres. Il y a de la propreté. C'est bien. Il fau-rait qu'il en soit ainsi partout dans notre Midi. Les rap-orts entre ouvriers et patrons, entre ouvriers et chefs 'entreprise sont cordiaux : en dehors du travail, ce sont es rapports d'homme à homme, sur le plan horizontal. C'est très bien ainsi. Regardez de plus près, vous verrez ue la famille en Allemagne, au point de vue de la mora-ité, ne vaut pas la famille française. Observez de plus rès. Vous verrez, derrière des apparences qui sont belles, ui sont des réalisations enviables, que quelque chose nanque qui n'est pas la science, mais qu'on pourrait ppeler simplement l'esprit. Triomphe de la technique, de a commodité. Et cela, au service de la force.

Observez de plus près, le peuple allemand se croit le euple choisi, la race élue, qui a une mission, qu'il tient le son sang la mission de gouverner le monde. A cette nission, tout est sacrifié : l'individu, la famille. Qui-onque ne peut pas servir cette mission doit disparaître. l est inutile. Le peuple allemand est le peuple-roi, le euple-chef, l'Israël des temps modernes. Tout a été subor-lonné à cette idée, à son triomphe, à sa victoire.

En présence de cet orgueil collectif, vous représenterez a conception française de la vie, conception humaine, our laquelle la personne compte, pour laquelle les peuples ont des droits, pour laquelle les hommes sont frères. Le ayonnement de la France, dans toute son histoire, a été in rayonnement de fraternité humaine. Un Français qui ne verrait pas un frère dans tout homme ne serait pas le sa race. Un mot d'autrefois exprime bien ce que vous levez être là-bas : des gentilshommes.

Vous serez des témoins du Christ. Vous n'ignorez pas ue le Christ a beaucoup d'adversaires en Allemagne. On ne veut pas accepter sa doctrine de charité, de pitié, de niséricorde. On ne veut pas du Christ humilié et souf-rant, du Christ de la Passion, du Christ qui cache sa orce et sa victoire sous une faiblesse et une défaite appa-entes. Ils en font une nouvelle expérience. Si les Alle-nands avaient eu des chefs humbles, miséricordieux, pitoyables, la guerre n'aurait pas eu lieu. Leurs qualités éelles ont été contaminées par une mystique de force, de violence, qui conduit à la ruine. L'orgueil les a perdus. Par une réaction instinctive, vous retrouverez le sens de 'honneur français.

Vous accueillerez la souffrance avec dignité, sans vous plaindre, sans gémir.

Témoins du Christ, vous serez bons, aimables, serviables, charitables, envers tous les hommes, quelle que soit leur ace, que vous trouverez dans les milieux de travail. Vous nontrerez par votre exemple qu'un chrétien ne se dérobe pas au service fraternel, est content même lorsqu'il a des armes dans son cœur, encourage, donne et inspire con-fiance, dit partout l'espérance.

En juillet 1902, Charles de Foucault se donnait à lui-même cette consigne : « Je veux habituer tous les habitants : chrétiens, musulmans, juifs, idolâtres, à me regarder comme leur frère universel. »

Consigne bien française et bien chrétienne.

Vous conviendrez qu'à la faire vôtre, le bon renom de la France et du christiansime ne peut qu'y gagner.

Attention ! Vous partez pour un pays où la morale sexuelle est moins pratiquée qu'en France. Veut-on faire un brassage de jeunes, veut-on enlever aux jeunes Français l'amour de leur pays et cette force qu'est la chasteté et les rendre incapables d'avoir plus tard des enfants ?... J'ignore.

Il y a ce qu'on dit. Il y a ce qu'on ne dit pas. Il y a ce qu'on dit et qu'on ne fait pas. Il y a ce qu'on ne dit pas et ce qu'on fait. Vous verrez sur place.

Restez forts, restez loyaux, restez fidèles à votre foi. A cette condition, vous ne serez ni dupes ni victimes.

La prière et la communion vous obtiendront les secours nécessaires. Ici, vos chefs, vos aumôniers, vos amis prieront pour vous. Rien ne peut rompre la communauté des âmes. Par le Christ qui fait votre unité, nous com-munions les uns aux autres. Il n'y a pas de distance pour les âmes que la charité du Christ unit.

Vous m'avez compris : vous allez en mission. Ce n'est peut-être pas le but que l'on poursuit, mais c'est la con-signe que je vous donne. Vous êtes en mission française, en mission chrétienne. Que par vous la France soit aimée, soit respectée, soit estimée ; que par vous le Christ soit adoré.

Une seule consigne résume tout, comprend tout : Scouts de France, Scouts catholiques, partout et toujours.

Je vous bénis au départ. Combien plus heureux serai-je de vous bénir au retour !

† JULES-GÉRAUD SALIÈGE, *Archevêque de Toulouse.*

★ ★ ★

4

L'Eglise et la déportation.

On vous dit : « L'Eglise assiste, impassible, à la déportation de centaines de milliers de Français. Elle se tait et, par son silence, elle semble accepter. »

Ce n'est pas vrai. L'Eglise a parlé et en termes clairs. Mais tout conspire pour étouffer sa voix, — à commencer, bien entendu, par la censure et l'occupant.

Ecoutons l'Eglise :

Dans une *déclaration collective*, les cardinaux et archevêques de la zone Sud dénoncent les envois massifs en Allemagne comme ***une atteinte au droit naturel et familial***, c'est-à-dire comme la violation des droits de l'homme les plus élémentaires.

Mais la censure, ou bien ne laisse pas paraître le com-muniqué, ou bien ne le laisse paraître que mutilé et réduit à une insignifiante et pieuse phraséologie.

A Fourvière, le dimanche 14 mars, devant 20 000 per-sonnes, le cardinal Gerlier, primat des Gaules, répète solennellement les termes de la déclaration collective.

A Montauban, le 8 mars 1943, Mgr Théas, en une veillée de prières pour ceux qui partent, déclare : « Cer-taines mesures récentes pèsent douloureusement sur les familles françaises et spécialement sur les familles ouvrières. *Ces mesures-là sont une atteinte au droit naturel. Ceci est dit avec modération. Il était nécessaire de le dire.* » Et il ajoute : « Aucun nom, aucune religion, aucun rang social ne dépouille l'homme de ses droits. »

Mgr Dubourg, archevêque de Besançon, écrit une lettre contresignée par les quatre évêques de sa province ecclé-siastique. Il n'hésite pas à écrire : « *Ce départ massif prend le caractère d'une véritable déportation.* » Protes-tant contre la manière brutale dont s'opèrent les réqui-sitions, il s'écrie : « *Ceux qui partent ne sont pas des*

criminels que la justice arrête brusquement et traite durement pour leur faire expier leurs forfaits. Ils ont droit au respect de tous, et il serait inconcevable qu'ils soient séparés de leurs femmes, de leurs enfants et de leur famille sans même pouvoir leur dire un dernier adieu. »

Enfin, le 19 février 1943, *Radio-Vatican* diffusait ces paroles solennelles :

L'Eglise n'accepte pas... les régimes basés sur le travail forcé, ni sur le déracinement des populations, ni sur les déportations collectives ou individuelles, sur l'expropriation des peuples, sur la dispersion des familles.

La liberté corporelle est sacrée... La malédiction de Dieu tombera immanquablement ici-bas sur la société qui oublie ces prérogatives et ces droits.

Impossible d'être plus net et plus formel. Dès lors, plus d'équivoques possibles.

L'Eglise n'approuve pas la pseudo-relève.

Elle n'y assiste pas impassible, en spectatrice désintéressée.

Elle condamne la violation du droit.

Elle sympathise aux douleurs de ceux qui partent et de leurs familles. « Sachez que le cœur de l'Eglise est avec vous », dit le cardinal Gerlier.

Dites-le. Redites-le jusqu'à ce que tout le monde le sache.

VÉRITÉ.

P.-S. — *Faites circuler cette feuille. Recopiez-la et diffusez-la. Ne l'envoyez pas par la poste.* (Mars 1943.)

QUESTIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES

Lettre de S. Exc. Mgr Mennechet, évêque de Soissons, aux chefs d'entreprise de son diocèse

S. Exc. Mgr l'évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin a bien voulu nous adresser le texte de la Lettre personnelle qu'il a envoyée à l'occasion des fêtes de Noël aux 1 300 chefs d'entreprise les plus importants de son diocèse, et au sujet de laquelle il a reçu les réponses les plus encourageantes. Nous nous faisons un devoir de communiquer à nos lecteurs ce document qui recommande, en particulier, les Comités d'entreprise, les Syndicats chrétiens.

Soissons, le 25 décembre 1944.

CHER MONSIEUR,

Bien des fois, depuis un demi-siècle surtout, l'Eglise catholique, par la voix de ses Pontifes suprêmes, a rappelé au monde sa doctrine sociale. Les Papes Léon XIII et Pie XI, en particulier, dans leurs remarquables Encycliques, et le Pape Pie XII, dans ses Messages de guerre, ont précisé à maintes reprises les conditions de la paix sociale, c'est-à-dire de la bonne entente à réaliser entre les patrons et les ouvriers, le capital et le travail.

Je me suis efforcé personnellement d'être l'écho fidèle de leur voix et, dans plusieurs Lettres pastorales et communiqués officiels de l'Evêché, au cours, en particulier, des années si troublées et si menaçantes de 1936 et de 1937, de répandre leur enseignement sur toute l'étendue du diocèse.

Aujourd'hui, je viens m'adresser personnellement à vous qui êtes chef d'entreprise et qui comme tel êtes responsable non seulement de sa bonne marche, mais aussi, devant Dieu, des travailleurs, personnes humaines comme vous, que vous y avez engagées.

Malgré que diverses catégories du monde patronal se soient préoccupées depuis quelques années de la question sociale et se soient décidées à améliorer la condition de leurs ouvriers, il reste que, dans l'ensemble, trop de patrons continuent à s'en désintéresser, au grand mécontentement de ces derniers.

L'heure pourtant est plus grave que jamais. Le Pape l'affirmait dans son message du 1er septembre dernier. « Le cadran de l'histoire marque une heure grave, disait-il, décisive même pour l'humanité tout entière. » Au lendemain de la libération du pays à laquelle elle a si généreusement participé, « la classe ouvrière, comme le disait aussi un éminent Archevêque de France, aborde à sa maturité ».

Voilà pourquoi, enfant de ce département que je connais et aime profondément et dont je suis depuis seize ans l'Evêque et le Pasteur, je viens vous demander d'aborder résolument ce problème vital et d'y apporter les solutions qu'il comporte.

Il est incontestable que la guerre actuelle a modifié profondément les conditions de la vie économique et sociale, et avec elles l'organisation même du monde.

Il n'est pas un esprit averti qui ne pressente des modifications de structure radicale.

Les chefs d'entreprise ont fait preuve de trop de qualités économiques, techniques et administratives, sachant prévoir les évolutions matérielles et y pourvoir à temps, pour ne pas user de la même perspicacité dans l'étude de l'évolution des conditions morales du travail.

Je ne crois pas sortir de mon ministère en vous signalant que, ces années dernières, c'est précisément un manque de liaison entre « l'économique » et « le social » qui a lentement et progressivement séparé les ouvriers des patrons. Trop de chefs responsables ont méconnu cette situation et n'ont pas fait l'effort de progrès social que nécessitait le progrès technique et qui eût maintenu l'union sur le plan moral.

Les conséquences de ce divorce n'ont pas tardé à se faire sentir, et l'indifférence à parer au malaise naissant, et d'abord à en discerner la cause, n'a fait que l'accentuer et l'aggraver.

J'entends dire parfois que les lois sont mal faites. C'est possible pour quelques-unes. Mais combien les anciens avaient raison quand ils affirmaient que ce sont le plus souvent les mœurs qui préparent les lois et non les lois qui corrigent les mœurs. Un gouvernement, en effet, si bien inspiré qu'il puisse être, reste impuissant devant la carence ou l'inertie de ses subordonnés. Supposé, au contraire, que ces derniers prennent l'initiative de réaliser, chacun dans son domaine, l'ordre social que commandent le respect de la personne humaine de ses ouvriers et le souci de leur famille, qui ne voit que l'ordre général ne tardera pas à jaillir de tous ces ordres particuliers, et à la satisfaction de tous ?

Que demandent, en définitive, les travailleurs ?

— Cesser d'être des prolétaires sans sécurité, sans statut social, sans responsabilités.

— Participer effectivement à la vie de la communauté nationale (c'est-à-dire être informés des buts et résultats de leur travail, avoir part à la direction de la production et de l'économie, et à la gérance des œuvres sociales).

— Bénéficier de conditions matérielles d'existence garantissant leur sécurité et leur dignité (salaire vital proportionnel au coût de la vie, hiérarchie des salaires tenant compte des qualifications professionnelles et du rendement fourni, participation aux fruits des entreprises).

— Accéder à la propriété et à la culture intellectuelle (politique de l'habitation et de l'éducation populaires).

— Etre garantis efficacement contre les accidents ou maladies dans le travail et la famille (réforme des assurances).

— Bénéficier d'une retraite suffisante pour leur assurer une vieillesse digne et paisible.

Quel homme sincère et loyal hésiterait à souscrire à ces revendications ?

On dit aussi que, « si le social domine, l'économique commande ». Cela est vrai. Mais il est un devoir qui domine la question, c'est celui qui incombe au chef d'entreprise d'assurer un minimum de bien-être humain à tous ceux qui y participent et qui collaborent ainsi à sa prospérité.

L'ouvrier n'ignore pas que l'entreprise, pour marcher, a besoin d'un chef, et il ne songe pas à contester l'autorité de ce dernier ni à s'immiscer dans sa gestion aussi longtemps qu'il garde la conviction que leur exercice est inspiré par le bien commun. C'est la prédominance de l'intérêt personnel, et surtout exclusif, qui l'incite, au contraire, à se révolter contre cette autorité et cette gestion. On peut affirmer sans rien exagérer, que cette insécurité est à la base de toute la question sociale.

C'est la raison pour laquelle je me permets de venir vous demander d'y réfléchir devant Dieu, et aussi d'agir, et sans retard, quelles que soient les difficultés qui peuvent se dresser devant vous. Celles dont

souffrent présentement vos ouvriers ne sont pas moindres, vous ne pouvez l'ignorer.

Que faire ? me direz-vous. Mais d'abord vous informer avec soin des besoins de votre personnel et examiner avec lui les moyens pratiques d'améliorer ses conditions de travail et de vie personnelle et familiale, pour tous les problèmes dont la solution dépend de mesures prises dans votre entreprise.

Et puis créer, dans un état d'esprit constructif, si vous ne l'avez fait déjà, ou développer, si vous l'avez mis sur pied, votre COMITÉ D'ENTREPRISE. Il ne s'agit pas là d'une expérience aussi nouvelle que vous pourriez penser. Au cours du siècle dernier, le grand patron catholique Léon Harmel avait, dans son usine du Val des Bois, au diocèse de Reims, créé de nombreux « Conseils ouvriers », mais ce fut une réalisation isolée. La création des « Comités sociaux », ces dernières années, a marqué une seconde étape, et, cette fois, l'expérience s'est étendue à de très nombreuses entreprises françaises. Dans le même temps, des Comités de production ont été librement créés en Angleterre et aux Etats-Unis dans les entreprises.

Actuellement, le gouvernement institue des Comités d'entreprise dont le rôle est beaucoup plus étendu et important.

Cette institution semble demander beaucoup aux chefs d'entreprise, mais la tâche de reconstruction française est capitale et urgente. Combien il est à propos de rappeler ce que disait Léon Harmel! Ses paroles, bien qu'elles aient été prononcées il y a près de soixante ans, restent d'une suggestive actualité :

« Nos multiples Conseils, avec leurs attributions nettement déterminées, tendent au développement de la personnalité par la mise en valeur des dévouements et des aptitudes diverses. Ils font des intéressés eux-mêmes les instruments du relèvement moral et matériel de notre population ouvrière. Ils donnent à chacun une conscience plus nette de ses devoirs et de sa responsabilité sur le triple terrain religieux, économique et professionnel. Ils préparent des hommes libres, capables de diriger eux-mêmes leurs propres affaires et les affaires de la collectivité. »

Ainsi, grâce à votre Comité d'entreprise, vous aborderez progressivement tous les problèmes que soulève la vie de votre entreprise et de son personnel. Vous l'informerez et documenterez de jour en jour, réalisant ainsi avec lui une œuvre de paix et de progrès au sein de l'estime et de la confiance mutuelles, aidant en outre à dégager une élite ouvrière de plus en plus large.

N'hésitez pas non plus à faciliter la VIE SYNDICALE de vos ouvriers, et dans les Syndicats de leur choix. Vous avez bien votre Syndicat patronal qui vous aide et d'abord vous représente. Et laissez-moi vous recommander les Syndicats chrétiens qui, sans exiger de leurs membres aucune attitude confessionnelle, s'inspirent de la doctrine sociale de l'Eglise et sont décidés à vivre en parfaite intelligence avec les Syncats d'inspiration différente.

Certains s'émeuvent de l'attitude combative des Syndicats. Encore faudrait-il en rechercher la véritable cause. On a constaté plus souvent encore les heureux résultats qu'ont donnés des contacts répétés et loyaux entre les délégués d'une même entreprise ou d'une même profession.

La recommandation de l'Evangile est plus opportune que jamais. « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » Le reste, c'est-à-dire la prospérité économique et la paix sociale.

Mais il est indispensable, pour arriver à un tel résultat, que le règne de Dieu et sa justice soient d'abord en nous, dans notre esprit et notre cœur, pour pouvoir se traduire au dehors. Soyons dans notre for intérieur des hommes de bonne volonté, et la paix promise jadis à ces hommes descendra sur nos têtes et sur nos travaux.

Tels sont les sentiments qu'inspirent à mon cœur de Pasteur et de Père les difficultés de l'heure. J'ai cru bien faire de vous les confier, à l'occasion des fêtes de Noël, toujours évocatrices de paix, dans le désir de travailler avec vous au redressement social de notre petite patrie et, par elle, à celle de notre France immortelle, et de seconder ainsi les efforts de nos gouvernants qui, après l'avoir libérée, ont entrepris de la restaurer.

Je bénis d'avance les réflexions et les décisions que ces quelques lignes pourront vous suggérer.

Et vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon indéfectible attachement en Notre-Seigneur.

† ERNEST-VICTOR,
évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

JANVIER 1945

1er janvier.

FRANCE. — S. Exc. Mgr Angelo Roncalli, nonce apostolique, remet ses lettres de créance au général de Gaulle. Ensuite, comme doyen, il lui présente les vœux du Corps diplomatique. [Cf. *D. C.*, t. XLII, n° 927, col. 13.]

ETRANGER. — Les officiers de la garde-noble pontificale ont offert leurs vœux de nouvel an au Souverain Pontife. Le Saint-Père a rappelé que les audiences de l'an passé lui ont permis de recevoir des hommes des deux camps opposés et de saluer même ceux qui ne sont pas catholiques.

— M. Henri Bonnet, ambassadeur de France auprès des U. S. A., présente ses lettres de créance au président Roosevelt. Le nouvel ambassadeur a signé, au nom de la France, la *Déclaration des Nations Unies* du 1er janvier 1942. [Cf. *D. C.*, t. XLII, n° 931, col. 143.]

— Appel du chancelier Hitler au peuple allemand. Il exprime sa confiance dans la victoire.

— M. Arcizewski, premier ministre du gouvernement polonais de Londres, déclare dans un message radiodiffusé que son gouvernement est le seul légal.

— D'après le rapport remis à M. Roosevelt par M. James Byrnes, directeur du bureau centralisant les services de mobilisation des ressources de guerre, les Etats-Unis ont en 1944 dépensé 64 milliards de dollars pour la production du matériel de guerre ; ils ont construit 95 000 avions, dont 15 000 bombardiers lourds. 9 200 000 ouvriers sont occupés dans les industries d'armement En 1944, les Etats-Unis ont construit 1 677 navires marchands jaugeant brut 16 343 436 tonnes. La marine marchande compte environ 200 000 hommes.

2 janvier.

FRANCE. — Le général de Gaulle reçoit le cardinal Suhard, venu lui présenter ses vœux. Il reçoit également le pasteur Boegner et le grand rabbin de France, M. Julien Weill.

— A Bordeaux, mort de Mgr Demeuran, prélat de Sa Sainteté, chanoine titulaire, Official du diocèse, aumônier de la Ligue féminine d'Action catholique. Théologien et canoniste réputé, il a publié en 1913 un ouvrage sur *L'Eglise* (Constitution, Droit public) et en 1919 un petit livre intitulé *Le droit canon des laïques,* d'après le nouveau Code.

— L'amiral sir Bertram H. Ramsay, qui commandait en chef les forces navales d'invasion de l'Europe, se tue au cours d'un accident d'aviation. Né en 1883 ; entre à la marine royale britannique, 1898 ; termine la Grande Guerre comme commandant du *Broke ;* accompagne lord Jellicoe dans sa mission aux Indes et aux Dominions, 1919-1920 ; commandant du *Kent* et chef d'état-major de la base navale britannique de Chine, 1929-1931 ; contre-amiral et chef d'état-major dans la *Home Fleet*, 1935.

— Mort à Civey (Meurthe-et-Moselle) du R. P. Lucien Roure, S. J., né à Lille le 1. 9. 1857. Rédacteur aux *Etudes* depuis 1892, il s'y est occupé de questions philosophiques, spécialement de psychologie expérimentale, et a consacré de nombreux articles et ouvrages au spiritisme et à l'occultisme. Auteur de : *Doctrines et problèmes,* 1900 ; *Anarchie morale et crise sociale,* 1903 ; *Hippolyte Taine,* 1904 ; *Un chrétien ; Etudes de psychologie religieuse,* 1908 ; *En face du fait religieux,* 1908 ; *Figures franciscaines,* 1903 ; *Patriotisme, impérialisme, militarisme,* 1905 ; *Le merveilleux spirite,* 5e éd., 1922 ; *Le spiritisme d'aujourd'hui et d'hier,* 1923 ; *Au pays de l'occultisme,* 1925 ; *La légende des grands initiés,* 1926 ; *L'Au-delà,* 1932 ; des articles au Dictionnaire pratique des sciences religieuses, etc.

3 janvier.

FRANCE. — Le Conseil des ministres décide de relever les tarifs des chemins de fer (augmentation de 40 % pour les tarifs des voyageurs à partir du 15 janvier) et d'introduire la gratuité de l'externat simple dans l'enseignement public du second degré, y compris les classes préparatoires aux grandes écoles.

— Albert Lejeune, ancien directeur du *Petit Niçois,* condamné à mort le 20 décembre, est fusillé.

— M. Caullery, vice-président de l'Académie des sciences, vient d'être élu président. Né en 1868 ; professeur aux Facultés d'Aix-Marseille, 1900 ; maître de conférences à la Sorbonne, 1903 ; professeur de biologie à l'Université de Paris, 1909 ; membre de l'Académie des sciences depuis 1928. Ouvrages : *Le problème de la sexualité,* 1913 ; *Les Universités et la vie scientifique aux Etats-Unis,* 1917 ; *Le parasitisme et la symbiose,* 1922 ; *Histoire des sciences biologiques,* 1925 ; *Le problème de l'évolution,* 1931 ; *La science française depuis le XVIIe siècle,* 1933.

— A Paris, obsèques du colonel Fabien, du lieutenant-

colonel Dax et du capitaine Lebon, tombés sur le front d'Alsace, et qui s'étaient particulièrement distingués au cours des combats pour la libération de la capitale. La foule défile devant les cercueils exposés sur le parvis de l'Hôtel de Ville. A 14 heures a lieu la cérémonie officielle en présence de MM. Tillon et Billoux, ministres, et de nombreuses personnalités.

ETRANGER. — Ouverture de la 79e session du Congrès américain. La Chambre des représentants compte 243 démocrates, 190 républicains, 1 progressiste, 1 travailliste ; le Sénat : 57 démocrates, 39 républicains, 1 progressiste.

— A Athènes, le général Plastiras, ancien chef républicain et associé de Venizelos, rentré de France depuis la mi-décembre, constitue un nouveau Cabinet. Présidence du Conseil, ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Air : le général Plastiras. Affaires étrangères et Information : M. Sofianopoulos. Finances et Ravitaillement : M. Sideris. Justice et Santé publique : M. Kolyvas. Intérieur et Economie nationale : M. Rhallis. P. T. T. : le général Sakallaropoulos.

— La Macédoine vient de proclamer son indépendance, tout en se déclarant solidaire avec les nations slaves. Le gouvernement siège à Skoplje.

— La Turquie décide de rompre les relations diplomatiques avec le Japon.

— Le gouvernement néerlandais siégeant à Londres a interdit à tous les sujets hollandais d'obéir à un décret nazi du 14 décembre enjoignant à tous les hommes de 16 à 44 ans d'accomplir un service du travail.

4 Janvier.

FRANCE. — M. Pleven, ministre des Finances, déclare que le produit définitif de l'emprunt de la libération s'élève à 164 400 millions.

— On apprend la mort de l'aviateur Lionel de Marmier au cours d'une mission de liaison entre l'Afrique du Nord et la métropole. Né à Bellegarde le 4. 12. 1897, as de la guerre 1914-1918, il réalisa la première liaison aérienne Paris-Bucarest et Paris-Varsovie et détenait en 1928 neuf records mondiaux de distance avec charge. En 1940, il fut le premier officier supérieur d'aviation à rallier la France libre. Chargé d'organiser le réseau de transports aériens de l'Empire français libre, il exécuta la première liaison Damas-Moscou et créa les lignes Damas-Brazzaville, Damas-Téhéran et Alger-Madagascar. Rentré en France avec le général de Gaulle, il avait piloté ce dernier à Moscou.

ETRANGER. — Le nouveau gouvernement suisse est ainsi composé : M. von Steiger, président et ministre de la Justice ; M. Petitpierre, Affaires étrangères ; M. Staempfli, Commerce ; M. Etter, Intérieur ; M. Naubs, police ; M. Celio, chemins de fer.

— On apprend que le comte Karolyi et le Comité national de Londres qu'il dirige se sont ralliés au gouvernement hongrois de Debreczen.

5 Janvier.

FRANCE. — Une mission officielle française se trouve actuellement au quartier général du général Mountbatten à Ceylan, prête à reprendre possession de l'Indochine au nom de la France.

— La R. A. F. lance plus de 1 600 tonnes de bombes sur les positions allemandes de Royan.

— Le bourg d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), dont les habitants furent tués par les Allemands et les maisons détruites, est classé monument historique.

— Mort de M. Marcel Olivier, gouverneur du Soudan (1919), gouverneur général de l'A. O. F. (1922) et de Madagascar (1924-1928), président de la Compagnie générale transatlantique, auteur de *Six ans de politique sociale à Madagascar*.

ETRANGER. — Le gouvernement soviétique reconnaît officiellement le gouvernement polonais de Lublin.

— Le 15e corps indien a débarqué dans la presqu'île d'Akyab (Birmanie).

— Nomination de l'évêque anglican de Londres, Dr Geoffrey Francis Fisher, au poste d'archevêque de Cantorbéry, en remplacement de feu le Dr William Temple. Né le 5. 5. 1887, le nouveau primat d'Angleterre fit ses études à Marlborough College, à Exeter College, à Oxford et au Wells Theological College ; il est maître ès arts et docteur en théologie. Prêtre en 1913, il fut directeur de Repton School (1914-1932), évêque de Chester (1932), puis de Londres (1939), où l'aide qu'il a apportée aux victimes des bombardements lui a acquis l'estime générale.

6 Janvier.

FRANCE. — Ordonnance portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat.

— Ordonnance relative à la confiscation des profits illicites.

— Décret portant création d'une Commission consultative de presse.

— Contre-offensive allemande en direction de Strasbourg, menacée au Nord-Ouest et au Nord, où l'ennemi a traversé le Rhin.

— L'Etat a remboursé à la Banque de France 71 milliards que celle-ci lui avait avancés pour couvrir les frais de l'occupation.

— L'Union travailliste (O. C. M. et Libération Nord), le Mouvement républicain populaire et le parti socialiste S. F. I. O. décident de coordonner leur action.

ETRANGER. — Le président Roosevelt prononce son message annuel devant le Congrès. (Cf. *D. C.*, t. XLII, no 931, col. 134 ss.)

— A Hot-Springs (Virginie, E.-U.), ouverture de la Conférence des pays du Pacifique, au cours de laquelle les représentants de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Indochine, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Indes néerlandaises et du Canada examineront la situation économique et politique du Pacifique. La délégation française est présidée par M. Paul-Emile Naggiar, ambassadeur.

— Les troupes de l'E. L. A. S. ont évacué Athènes et le Pirée.

— On apprend d'Ottawa que les pertes des forces canadiennes en tués, blessés, prisonniers et disparus s'élevaient le 30 novembre 1944 à 104 663 hommes.

N° 933. — Nouvelle série : N° 21

Ce numéro contient :

Le présent numéro a été tiré à 5 000 exemplaires.

Le directeur : R. Berteaux.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e.